

SIMENN KRÉYÒL AN LÉKÒL-LA

MÉRENDYEN :

KI MAK É KI TRAS A YO RÉTÉ

ADAN LANG, MÈS É LABITID KRÉYÒL?

20 òktòb 2006



27 òktòb 2006

Simenn kréyòl a lakadémi Gwadeloup

SOMMAIRE / ANDIDANBWAY

<i>Pawòl douvan / Avant-propos</i>	p. 3
Bibliographie et sitographie	p. 4
Référents	p. 7
Propositions d'activités / Activités et compétences disciplinaires	p. 9
<i>Alantou a lang kréyòl</i>	
Quelques proverbes créoles utilisant des mots d'origine amérindienne	p. 12
<i>Alantou a mak a listwa</i>	
La découverte de la Guadeloupe	p. 15
Sites Amérindiens répertoriés	p. 25
Territoires <i>Kalina</i> de l'espace Caribéen / Toponymie Amérindienne de l'aire insulaire	p. 26
Anthroponymes d'origine amérindienne / Ethnologie d'origine amérindienne	p. 28
La Plage du massacre à Marie-Galante / Le traité de paix avec les Caraïbes	p. 31
<i>Alantou a rimèd-razyé, pyébwa é fwitaj</i>	
<i>Kalina é rimèd-razyé / Yonndé pyébwa, manjé é fwitaj a péyi-la</i>	p. 35
<i>Karata : On vayan vayan pyébwa ki ka sèvi jikalè / KALBAS : Poézi a Alain VERIN</i>	p. 38
<i>Alantou a mizik é penti</i>	
Fresque sur la vie quotidienne des Amérindiens	p. 42
<i>Manman mwen : on chanté ba timoun</i>	p. 43
<i>Alantou a mès é labitid kréyòl / literati</i>	
Contes et légendes des Antilles : La légende des frangipaniers	p. 44
Un mythe d'origine des peuples Arawak et Kalina : L'histoire de Sésé	p. 46
Le mansfenil : Poésie de Daniel THALY	p. 48
Karukéra : Poésie de GUY TIROLIEN	p. 49
<i>Détwa ti krab: Momaké a YVANDOC</i>	p. 51
<i>Ki diférans : Poézi a FONDOC</i>	p. 52
La pêche aux titiris / <i>Pisyèt ka woché</i>	p. 53
Portrait des Caraïbes	p. 55
Un amérindien dans la tempête, Frédéric PICHON	p. 58
La pratique des "bityé", Arnaud LARADE	p. 59
La pirogue des caraïbes insulaires, Henri PETIT JEAN- ROGET	p. 60
<i>Alantou a bwè é manjé</i>	
<i>Manjé é pwodui èvè mangnòk</i>	p. 61
<i>Rèsèt a marinad a pisyèt</i>	p. 64
<i>Rèsèt a kalalou é krab</i>	p. 65
Quiz	p. 66

AVERTISSEMENT

Nous remercions tous les référents qui nous ont enrichis de leur réflexion et travaux, en particulier Messieurs Henry PETITJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine, Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles et Jean-Pierre SAINTON, Maître de Conférences d'histoire à l'Université des Antilles et de la Guyane, Coordonnateur du document : "*Histoire et civilisation de la Caraïbe, Tome 1, Le Temps des Genèses, des origines à 1685.*"

Nos remerciements s'adressent également à tous ceux qui ont accepté volontiers d'intervenir dans les écoles, collèges et lycées dans le cadre de cette semaine académique du créole.

Leur contribution permettra de donner à notre manifestation annuelle toute la dimension qu'elle mérite.

PAWÒL DOUVAN / AVANT-PROPOS

Aprédavwa lanné pasé nou travay asi " **Sa Lafrik pòté adan lang, mès é labitid kréyòl** ", lanné avan, nou té bat si " **Sa zendyen pòté...** ", lanné-si nou ka popozé tout mèt é tout métrès lékòl woulé èvè zélèv a-yo asi : " **MÉRENDYEN : KI MAK É KI TRAS A YO RÉTÉ AN LANG, MÈS É LABITID KRÉYÒL** ".

Dépi bon kyèktan, ja ni wouchach ka fèt kon wouchach fèt asi mak a AWAWAK É KALINA. Menmsi tout biten poko byen klè, nou sav ni bon détwà ki anba fèy toujou ; anni gadévwè pa pli ta ki lanné pasé, yo dékouvè enpé rèstan a yo anba pò Bastè toupannan yo té k'ay chalviré'y pou té sa nèfté'y.

Daprè sa nou sav jòdijou, nou pé di, ni biten Awawak é Kalina té ka fè, ni biten yo té ka sèvi, ni biten yo té ka kwè, ki la adan nou, adan jan manjé an nou, adan laliwonnaj an nou, adan janfè an nou. É sa, ki nou vlé ki nou vlé pa, nou oblije rèkonèt sa. Sé dayè pouki makèd-pawòl trouvé zouti pou voyé alé liv asi istwa, asi literati, asi mizik, asi kwayandiz, étoutkonsa...

Kon tou lé lanné, dépi **òktòb 1983 jouné entèwnasyonal a kréyòl** ka tonbé lè **28 òktòb 2006**. Kon chaklè dépi 2001, **Lakadémi Gwadeloup** ka kontinyé ba kò a'y bann pou òganizé on simenn kréyòl ki ké koumansé lanné-lasa **dépi vandrèdi 20 òktòb 2006 pou bout vandrèdi 27 òktòb**, kivedi toujis avan vakans Latousen.

Mi enpé dokiman nou sanblé ki douré rédé-zò réyalizé simenn kréyòl a zòt adan klas a zòt, adan lékòl a zòt. Chonjé kanmenm, pisimyé maké on pwojé ki pé sèvi pou tout lanné-la. Konsa, zélèv a zòt ké pé sipé konnésans é yo ké pé montré sa yo apwann an bout a lanné-la. Kanmenmsa, chak mèt dwèt vwè limenm kijan sèvi épi'y ; sé konséyé-la la pou ba yo on pal siyanka...

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

DOMAINE	AUTEUR	TITRE	EDITION/ ANNEE
HISTOIRE	Sous la direction de J.P. SAINTON	Histoire et civilisation de la Caraïbe, Tome 1, <i>Le temps des genèses, des origines à 1685</i>	Editions Maisonneuve & Larose, 2004
	Société ADJANI	Historial Antillais, tome 1	Editions Adjani, 1981
	Editions DESORMEAUX	Antilles d'hier et d'aujourd'hui	Editions Désormeaux, 1979
	DURIZOT J. JEANTON J.C NICOLAS G.	An tan Soren ou de la créativité d'un peuple	Imprimerie Graphica, 2002
	LACOUR M.A.	Histoire de la Guadeloupe	Edition et diffusion de la culture antillaise, 1976
	Collection dirigée par J.AdelaïdeMerlande	Histoire des communes des Antilles-Guyanes	Edition et diffusion de la culture antillaise, 1976
	R.P. J.-B. DUTERTRE	Histoire générale des Antilles	Edition et diffusion de la culture antillaise, 1976
	SALANDRE H. CHEYSSAC R..	Les Antilles françaises, <i>Histoire et Civilisation</i>	Editions Fernand Nathan, 1972
	BOURGUIGNON François	Histoire Géographie Antilles Guyane	Editions Fernand Nathan, 1984
	Phalente Bégot Chardon Belrose Sinosa	Pour connaître la France, <i>Les Antilles et la Guyane</i>	Editions Hachette, 1990
	Editions Caribéennes	Kallinago, naissance d'un enfant caraïbe	Editions Caribéennes, 1980
	ADELAÏDE Jacques	Les Antilles fran. de leur découverte à nos jours	Editions Désormeaux, 2000
	ADELAÏDE Jacques	Les Antilles françaises XVI, XVII, XVIII siècles, 4 ^{ème}	Editions Bordas-Désormeaux, 1971
	DELPUECH André	Guides archéologiques Guadeloupe Amérindienne	Editions du patrimoine
	Musée d'archéologie précolombienne	Séminaire sur les civilisations amérindiennes des Petites Antilles, Martinique	1971
	CHARTOL Max	Le génocide amérindien	CDDP Guadeloupe, 1982
	R.P. LABAT	Nouveau voyage aux isles de l'Amérique	Editions des horizons caraïbes
	BOTTIN Y. HINNEWINKEL J.C., SIVIRINE J.M.	Manuel d'histoire et de géographie 6 ^{ème} , <i>Départements et territoires d'Outre-Mer</i>	Editions Nathan, 1977
	BOTTIN Y. CELENICE R. HINNEWINKEL J.C. SIVIRINE J.M.	Activités d'éveil aux Antilles, <i>Initiation à l'étude du milieu et des hommes, CE2 .CM1</i>	Editions Fernand Nathan, 1979
	Hatier International	Manuel d'histoire et de géographie au collège <i>Antilles-Guyane</i>	Editions Hatier International, 2001

Mission Académique Maîtrise des Langues

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

DOMAINE	AUTEUR	TITRE	EDITION/ ANNEE
HISTOIRE (suite)	La documentation française	Notes et études documentaires, N° 4136-4137, <i>Les départements d'Outre-Mer, la Guadeloupe</i>	La documentation française, novembre 1974
	R.P. FABRE Camille	Dans le sillage des caravelles, <i>Annales de l'Eglise de Guadeloupe (1635-1970)</i>	Editions Aubenas, 1976
	LAFLEUR Gérard	<i>Les Caraïbes des Petites Antilles</i>	Editions Karthala, 1992
	FALLOPE Josette	« L'empreinte caraïbe dans l'état civil au début du XIX ème siècle » in La découverte et la conquête de la Guadeloupe, CERC	Editions Karthala, Paris nov. 1993
	MOREAU Jean Pierre	Les Petites Antilles de Christophe Colomb à Richelieu	Editions Karthala, 1992
	MOREAU Jean Pierre	L'Anonyme de Carpentras ou un flibustier français dans la mer des Antilles 1618 – 1620	Paris Seghers, 1990
	PETITJEAN ROGET	“ Quelle est la part d'héritage amérindien en Guadeloupe, approche lexicale “, in “ La découverte et la conquête de la Guadeloupe	CERC, Karthala, Paris nov 1993
	MONTBRUN Christian	“ Les Petites Antilles avant Chrsitophe Colomb “	Editions Karthala, Paris, 1984
	BERTHELOT Jacques, GAUME Martine	“ Kaz antiyé, Jan moun ka rété “	Editions Perspectives créoles, 1982
	LAFLEUR Gérard	<i>Disparition d'une nation : les Caraïbes des Petites Antilles, Communication au XXIVème congrès de l'Association des Historiens de la Caraïbe Bahamas</i>	1992
	R.P. BRETON Raymond	Relation de l'île de la Guadeloupe	Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1978
	CAILLE DE CASTRES Moïse	<i>De Wilde ou les sauvages caribes insulaires d'Amérique, 1694</i>	Conseil Général de la Martinique, Musée départemental d'Archéologie, 2002,
	EURL DE PRESSE PELICAN DES ISLES	<i>La nature et les hommes de la Caraïbe – Qui sont les Amérindiens des Antilles ?</i>	Revue trimestrielle Avril - mai- juin 2005

Mission Académique Maîtrise des Langues

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

BIBLIOGRAPHIE ET SITOGRAPHIE

DOMAINE	AUTEUR	TITRE	EDITION/ ANNEE
LANGUE	TELCHID S. ; POULLET H. ; MONTBRAND D. ; LUDWIG R.	Dictionnaire Créole Français	Editions Jasor, 2002
	BAZERQUE Auguste	Le langage créole	Editions ARTRA, 1969
	GERMAIN Robert	Grammaire créole	Editions L'Harmattan, 1995
	R.P. BRETON Raymond	Dictionnaire caraïbe françois meslé de quantité de remarques pour l'éclaircissement de la langue	Auxerre : G. Bouquet, 1665
CULTURE	JEANNE Max	Western, ciné-poème guadeloupéen	Editions L'Harmattan, 1978
	CHAMOISEAU Patrick	Manman dlo contre la fée Carabosse, théâtre conté	Editions Caribéennes, 1981
	RELOUZAT Raymond	Tradition orale et imaginaire créole	Editions IBIS ROUGE, 1998
	DESORMEAUX	ANTILLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, Tome 1	Editions Désormeaux, 1979
	PETITJEAN ROGET Henry	Les maison sous la mer / Un Conte des Caraïbes	Raphy Diffusion, 1995
CUISINE ET GASTRO- NOMIE	DESORMEAUX	Les guides de la famille créole (La cuisine créole)	Editions Désormeaux, 1982
	LUDION S. A.	Les délices de la cuisine créole	Editions Ludion S. A., 1986
Site	http://www.pali.ch/~kapeskreyol/kabar/kabar2richa.html « L'apport amérindien dans la culture créole »: exemples Gérard.RICHARD		

Mission Académique Maîtrise des Langues

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

COORDONNEES DES REFERENTS

Simenn kréyòl

20 - 27 òktòb 2006

- Les enseignants qui souhaitent travailler avec ces sources peuvent entrer directement en contact avec eux.
- Ne pas oublier aussi les nombreux locuteurs natifs et les parents d'élèves qui constituent une source intarissable.
- Les journalistes Claude DANICAN et Emmanuel GOMBO (membre du Conseil académique des LCR) peuvent être sollicités pour la réalisation d'articles de presse en prévision de la préparation à la semaine de la presse.

ASSOCIATION / REPRESENTANT	SPECIALITES DOMAINE ET THEME	COORDONNEES	LIEU D'IMPLANTATION	OBSERVATIONS
LAMECA CARAÏBE	Médiathèque départementale	05 90 99 37 47	Basse-Terre (Carmel)	
Musée E. CLERC Conseil général (S.GUIMARAES)	Musée archéologique	05 90 24 72 26	Moule (Morel)	
ONF / Sylvathèque	Arboretum, circuit forestier	05 90 81 37 57	Gourbeyre (Bisdary)	
Collège "Les Roches gravées" (Line CARRIERE)	Centre de ressources archéologiques	05 90 41 05 49	Trois-Rivières	Appeler le lundi de 9h à 12h
Maison du Patrimoine	Basse-Terre Ville d'Art et d'Histoire	05 90 92 90 70	Basse-Terre (Rue Baudot)	
Maison du bois	Le bois dans ses états (meubles, jeux, objets...)	05 90 98 16 90	Pointe-Noire (Les Plaines)	
CDI Collège Félix EBOUE	Expo sur les traces des Caraïbes	05 90 94 49 08	Petit-Bourg	
M. Raphaël ANNEROSE	Animateur / Conteur "Kannòt a vwal a misyé WOZAN"	06 90 36 53 10	Gourbeyre (Rivière Sens)	
- Frédéric PICHON, Journaliste - Service culturel du Moule	Exposition de planches et photos sur les Amérindiens.	05 90 85 12 67 05 90 23 11 91	auteur de « Un amérindien dans la tempête »	

Mission Académique Maîtrise des Langages

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

COORDONNEES DES REFERENTS

Simenn kréyòl

20 - 27 òktòb 2006

- Les enseignants qui souhaitent travailler avec ces sources peuvent entrer directement en contact avec eux.
- Ne pas oublier aussi les nombreux locuteurs natifs et les parents d'élèves qui constituent une source intarissable.
- Les journalistes Claude DANICAN et Emmanuel GOMBO (membre du Conseil académique des LCR) peuvent être sollicités pour la réalisation d'articles de presse en prévision de la préparation à la semaine de la presse.

ASSOCIATION / REPRESENTANT	SPECIALITES DOMAINE ET THEME	COORDONNEES	LIEU D'IMPLANTATION	OBSERVATIONS
M. Clément NARAYANINSAMY	Fabrication de l'huile de roucou	05 90 86 44 30 05 90 86 43 73 (fax) sarl-nc@wanadoo.fr	Capesterre Belle-Eau (Fromager)	
Mme PERIANIN	Atelier de fabrication de farine de dictame	0590 86 81 19	Capesterre Belle-Eau (La Sarde Ste Marie)	
ONF / ARBORETUM de Montebello	Arboretum	05 90 95 60 88	Petit-Bourg (Montebello)	
Association JARDIN NÈG GLANDOR Jean-Claude	Visite site archéologique de Plessis ; fabrication de manioc...	06 90 55 29 38 06 90 55 29 84	Baillif (Cadet)	Exposition
Association Verte Vallée / La GRIVELIERE	Plantes médicinales	05 90 81 43 03 05 90 98 63 06	Vieux Habitants (Grande Rivière)	
Freddy GREGO	Responsable Platine manioc traditionnelle	05 90 88 03 26	Sainte-Anne (Foucher)	
KAN'NIDA	Gwoka, boulagyèl...	06 90 41 38 29		
Jean-Paul QUIKO	Jeux et jouets traditionnels	06 90 74 66 96		
Georges POLLION	Jeux et jouets traditionnels	06 90 64 04 48		

Mission Académique Maîtrise des Langues

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITES

PROPOSITIONS D'ACTIVITES

Kontré on ***moun ki ka fè matla***

Ay vizité "***la maison du cacao***"

Ay vizité on ***latilyé a diktanm ta Man Périanin***

Ay vwè on ***platin***

Apwann travay ***kalbas latannyé, grenn...***

Ay kontré ***awtizan*** ki ka travay karata, vétivè, kalbas, kònanlanbi, latannyé, grenn a pyébwa, kokiyaj...

Ay vizité "***la sylvathèque***" Goubè

Ay kontré ***asosiyasyon*** ki ja travay si ***mérendyen***

Kontré on ***chabonnyé***

Ay viizité on ***latilyé a woukou Ta Misyé Narayaninsamy***

Ay vizité "***la maison du bois***"

Ay kontré on ***awtis*** (pent...)

Ay vizité on ***jaden kréyòl***

Ay kontré ***désandan a mérendyen*** kontèl karavib Dominik

Ay vizité on ***jaden rimèd razyé***

Ay kontré on ***moun solid ki pé èspliké kijan fè lagli, fè zatrap pou zozyo...***

Ay vwè kontré ***péchè*** ki ka fè nas...

Ay vizité sé ***sit-la*** kontèl ta "***Plessis***"

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITES QUI PERMETTRONT AUX ELEVES D'ACQUERIR DES COMPETENCES DISCIPLINAIRES

1- Maîtrise de la langue et des langages

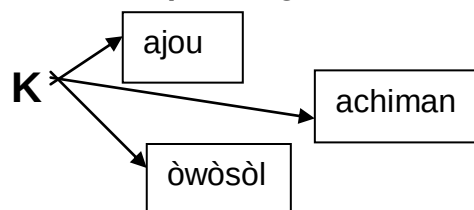
a- Développement de la conscience phonologique (cycles 1 et 2)

- exercice de discrimination auditive et visuelle

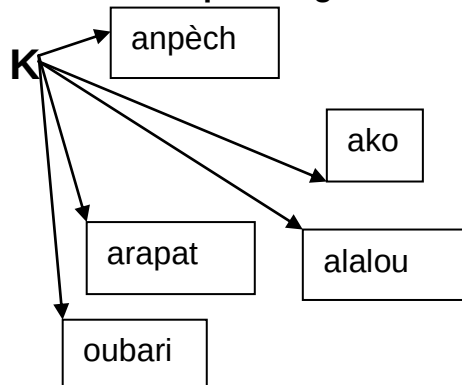
Exercice 1

Consigne : voici une liste de mots qui commencent par le son « k », identifier :

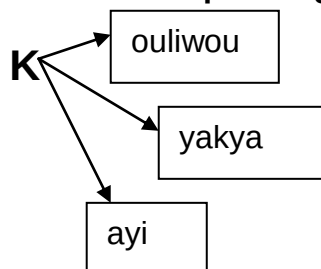
- ceux qui désignent des fruits



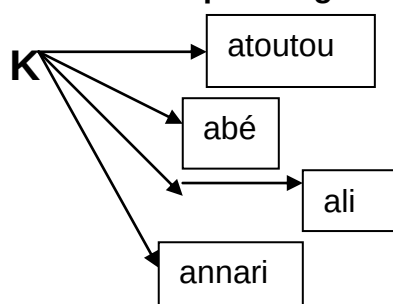
- ceux qui désignent des plantes



- ceux qui désignent des animaux



- ceux qui désignent des objets



QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITES QUI PERMETTENT AUX ELEVES D'ACQUERIR DES COMPETENCES DISCIPLINAIRES

Exercice 2

Consigne : voici une liste de mots, identifier ceux qui sont formés du son

[u] : kachiman ; agouti ; kalbas ; zikak ; fougou ; koubari ; kouliwou ; kòwòsòl ; kyakya ; kabouya ; mabouya ; agouba ; ouikou ; mapou ; makout ; joup ; katoutou ; kou ; woukou ; kalalou ; maogani ; loli ; boutou ; balawou ; valiwa ; mawali

- et qui désignent des fruits
- et qui désignent des plantes
- et qui désignent des objets
- et qui désignent des animaux

b- Produire un texte adapté à son âge en jouant sur les sonorités et les rimes (cycles 1, 2 et 3)

- produire un texte poétique avec la rime final du premier mot

- Kontèl :	Koubari paka ri karapat pa ni pat kalalou pa gyè lou kayimit pa vlé mit men yotout ka sèvi	baka a pa galba balata a pa zaboka maogani sé pa koubari men tousa sé pyébwa pyébwa Gwadeloup
------------	--	---

- produire un texte poétique avec la rime initiale du premier mot

c- Observation réfléchie de la langue (vocabulaire et syntaxe)

- identifier des proverbes créoles qui ont à peu près le même sens que ceux des tableaux des proverbes pages 11 et 12

- Kontèl : zianm ka suiv gòl = chyen paka fè chat = zianm paka fè manlanga
 dlo mousach pa lèt = klendenden pa zétwal = koko pa zabriko

2- Découverte du monde (Etude du vivant)

- Apprendre à identifier les animaux
- Apprendre à identifier les plantes
- Activités sensorielles
- Analyser la manière de compter des mayas (x 20)
- Etudier le mode de reproduction des plantes
- Etudier le mode de reproduction des animaux
- Mettre en place un jardin caraïbe (ichali)
- *Étidyé tout sòt kalité krab é jan yo ka viv*

Mission Académique Maîtrise des Langues

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

QUELQUES PROVERBES CREOLES QUI UTILISENT DES MOTS D'ORIGINE AMÉRINDIENNE

Source bibliographique : dictionnaire créole - H. Pouillet.- S. Tèlchid.- D. Montbrand.- R. Ludwig

Mots d'origine amérindienne	Proverbes créoles	Correspondances françaises
Boukan	Si'w pa ba boukan manjé boukan ka étenn	Il faut entretenir la chaleur des relations
Kalbas, kwi	Adan on kalbas tini dé kwi	Il n'y a pas trente six solutions : il faut choisir
	Kalbas k'ay an dlo, ni on jou pou'y kasé	Tant va la cruche à l'eau, à la fin elle se casse
	Jiwomon pa'a fè kalbas	A chacun ses possibilités
Manlanga	An tan fen manlanga pa ni koko	Ventre affamé n'a point d'oreilles
Nas, kannòt, filèt	An vann kannòt-la an vann filèt-la an pa ni nas ankò	Je me suis retiré des affaires
Kannari	A pa janti an ka mèt adan kannari	La gentillesse ne nourrit pas son homme
	Chak moun sav sa i ka bouyi an kannari a'y	On est seul à se connaître
	Kannari a'w fè fil	Tu n'as rien à manger
	Kannari plen kouvèti trapé	Abondance de biens profite à tous
	Pa konté si kannari a bèlmè	On ne peut compter que sur soi-même
	Fò'w dékouvè kannari pou sav sa i adan'y	Ne jugeons pas sans preuve
Mangous, gouti	Avan manglous gouti té ka viv	Nul n'est indispensable
	Gouti pa ni kyè, rat ni twòp	La perfection n'est pas de ce monde
Gligli	Gligli ka chyé alakous douvan fougou	Il ne faut pas se fier aux apparences
	Lè ou pa ka manjé kochonnri ou pa k'ay an nòs a gligli	Il ne faut pas fréquenter ceux qui ne vous conviennent pas
Zandoli	Si zandoli té bon vyann, i pa téké ka kouri si bayè	Les bonnes choses sont rares
	Zandoli ka bay sa san i tini	La plus belle femme du monde ne peut donner que ce qu'elle a
	Zandoli tayé, mabouya koud	Cela manque d'unité
	Zandoli paka mèt pantalon a mabouya	Il faut savoir rester soi-même
	Zandoli paka monté asi lépini	Il faut savoir où on met les pieds
	Zandoli sav si ki pyébwa i ka monté	L'homme clairvoyant n'agit pas à la légère

QUELQUES PROVERBES CREOLES QUI UTILISENT DES MOTS D'ORIGINE AMÉRINDIENNE

Source bibliographique : dictionnaire créole - H. Pouillet.- S. Tèlchid.- D. Montbrand.- R. Ludwig

Mots d'origine amérindienne	Proverbes créoles	Correspondances françaises
Krab, Zagaya	Dé mal krab paka viv an menm tou-la	Le pouvoir ne se partage pas
	Sé kanmarad ki fè si krab pa tini tèt	Ce sont toujours les autres qui sont responsables de ses malheurs
	Zagaya ka monté si kay pou malpalé lanmè	Il ne faut pas dire du mal des gens en présence de leurs proches
Zaboka	Bon zaboka pa jen kouri koté kochon	On ne donne pas de perles aux pourceaux
	Lajan pa zaboka	L'argent se conserve contrairement à l'avocat
Kòwòsòl	Vant plen di : « kòwòsòl si »	Quand on est gavé, on fait les difficiles
Jiwomon	Anni kouto i sav sa ka pasé an kè a jiwomon	On est seul à connaître ses chagrins
	Jiwomon fè matla, i dòmi atè	Le cordonnier est toujours mal chaussé
Kalalou	Bèlmè ka ba'w bon kalalou pa kwè i bon manman pou sa	Il ne faut pas se fier aux apparences
Jako	Vyé jako paka apwann palé	Il ne faut pas être trop vieux pour apprendre
	Bon jako ka kyenn ras a-yo	Bon chien chasse de race
Hanmak	Chimen a hanmak paka jen long	Le mal d'autrui n'est qu'un songe
Toloman	Lavi pa on bòl toloman	La vie n'est pas douce
Piman	Elèksyon san fwòd sé koubouyon san piman	Des élections sans fraude sont comme un court-bouillon sans piment.
	Lapli pa ka woté fòs a piman	Le bon jugement ne craint pas la critique
Mangnòk, mousach	Dlo mousach pa lèt	Il ne faut pas prendre des vessies pour des lanternes
	Sa ki ni mousach an solèy véyé lapli	Prudence est mère de sûreté
	Si'w té konnèt jan granman'w té ka grajé mangnòk , ou pa té ké manjé kasav	Ce qu'on ne voit pas ne vous fait pas souffrir
	Bwè dlo mannyòk épi di sé lèt	Prudence est mère de sûreté
	Lanmò a bougo ka fè souda byen	Le malheur des uns fait le bonheur des autres
	I sa manjé farin, i pa sa grajé mangnòk	C'est un pique-assiette

QUELQUES PROVERBES CREOLES QUI UTILISENT DES MOTS D'ORIGINE AMÉRINDIENNE

Quelques indications pédagogiques en vue de l'utilisation de ces proverbes

- Faire correspondre les proverbes créoles et leurs équivalents en français
- Identifier les mots d'origine caraïbe qui ont servi à produire ces proverbes
- Trouver des proverbes créoles qui ont à peu près le même sens
- Reconstituer les proverbes en désordre
- Trouver le proverbe convenable dans une situation langagière
- Identifier les thèmes développés dans les différents proverbes et les classer



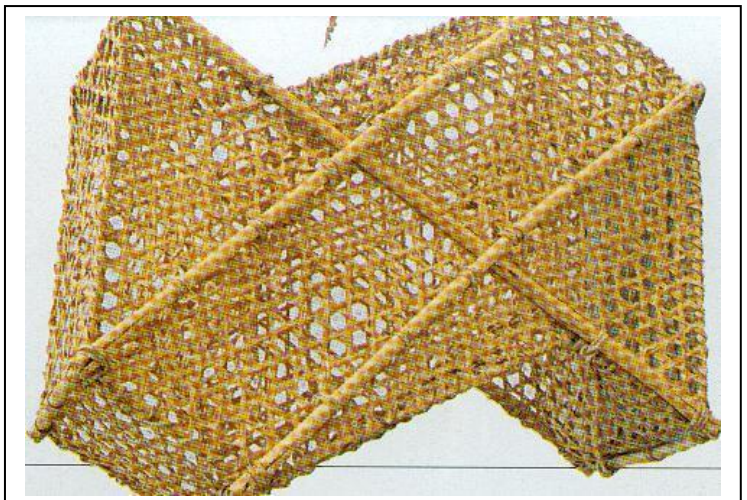
kwi



matla



zandoli



nas

L'HERITAGE AMERINDIEN

Henry PETIJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine,

Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles.

Aujourd'hui chacune des îles des Antilles constitue une nation. Il n'en était pas de même quand, il y a bien longtemps en 1493 le monde de ceux qui vivaient ici a basculé. Cette année là, très précisément le lundi 4 novembre 1493, quelques européens mettent pied à terre sur une île inconnue. L'année d'avant, le navigateur Christophe Colomb avait trouvé des îles qu'il croyait être proches du Japon. Il avait longé des côtes croyant qu'il allait découvrir la ville du Grand Khan, l'empereur de Chine. En vain. Le 13 janvier 1493 il s'était résolu à repartir pour l'Europe. Ce même jour, alors qu'il était descendu au nord-est de la côte de l'île qu'il avait nommé Isabella, en l'honneur de la reine de Castille, Isabelle la catholique, sur une plage, les espagnols avaient été attaqués par des guerriers peints en noirs, aux cheveux longs et retenus sur la tête par des petits bonnets de plumes. Ils étaient armés de grandes massues en bois, d'arcs et de flèches. Ces guerriers avaient pris des cordes révélant ainsi leurs intentions de capturer des espagnols. Après quelques coups de feu échangés, les indiens, avaient reculé. Il s'agissait certainement de Caribes des Petites Antilles, très probablement venus de Guadeloupe, la plus importante de leurs bases. Les espagnols de leur côté s'étaient précipitamment embarqués.

L'année d'après, Colomb qui tient toujours à rencontrer le Grand Khan, déçu de n'avoir pas trouvé tout l'or qu'il espérait, décidait de descendre plus vers le sud. C'était là, pensait-il, que devait se trouver la ville du Grand Khan, les palais de marbre, les habitants habillés de soieries belles et richement ornées.

Le dimanche 3 novembre 1493 la flotte des quinze gros navires de Colomb aperçoit une île. L'Amiral la nomme, la Dominique. Un bateau va voir de près s'il y a du monde, tandis que les autres navires se dirigent vers une autre île plate et couverte de forêts. L'amiral descend à terre. Il prend possession, au nom des souverains de Castille et d'Aragon, la reine Isabelle et le Roi Ferdinand, de cette petite île qu'il nomme du nom de son bateau, Marie Galante. Tout n'était pas bon dans cette île déserte quand les espagnols débarquent sur une plage de sable blanc. C'était peut être du côté de Saint Louis, personne ne se souvient exactement de l'endroit où s'est produit l'évènement. Un accompagnateur de Colomb à qui revenait la charge d'écrire tout ce qui se passait pendant la navigation, a raconté la mésaventure survenue à des espagnols. Quand ils ont vu de belles petites pommes bien vertes, ils ont failli mourir dès qu'ils en ont croqué. Ces petites pommes, des manzanillas en espagnol, étaient les fruits de l'arbre à sève brûlante, le mancenillier.

Le lendemain tout le monde se rembarque. La flotte se dirige vers la très grande île qu'on voyait droit devant. Vers le nord s'étendent des plaines immenses, raconte l'Amiral. En face, une montagne montait presque jusqu'au ciel. Au fur et à mesure qu'ils se rapprochaient de la terre, tout en remontant avec le vent vers le nord, ils apercevaient un phénomène à peine croyable. Un fleuve immense semblait tomber du sommet de la montagne. L'équipage se met à parier. C'est une cascade, non c'est un fleuve. Pas possible, ce sont des roches blanches. La flotte se rapproche encore de terre. C'était, non pas un fleuve, mais la majestueuse troisième chute de la rivière du Carbet.

Le séjour en Guadeloupe.

Colomb durant ce second voyage qui le conduit vers l'île découverte l'année précédente, la petite Espagne, Hispaniola, ramène du monde avec lui. Ils vont fonder une colonie. Les quinze navires transportent, mille cinq cents personnes, des chevaux, des bœufs, des poules, des chats pour chasser les rats. Il faut des animaux pour labourer la terre. Des paysans pour planter toutes les graines qu'ils transportent. Ils ne savaient pas que le blé ça ne pousse pas par ici. Ça donne de l'herbe ! Il faut des artisans pour construire des maisons, des bateaux, fabriquer de la poterie. Toutes ces personnes sont béates d'admiration devant la beauté de l'île

qu'ils s'apprêtent à aborder. Les amérindiens que Colomb avait enlevé à Hispaniola, l'île Haïti, et qu'il ramène chez eux, disent qu'elle est la demeure des Caribes.

L'HERITAGE AMERINDIEN (suite)

Henry PETIJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine,

Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles.

Colomb croit même que l'île vers laquelle ils se dirigent est l'île de Carib où vivent ces guerriers mangeurs d'hommes, à tête de chiens, comme il avait cru le comprendre de la bouche des Taïnos d'Haïti. L'île se nomme en vérité, Carucaera, « l'île couverte de bois », dans la langue de ses habitants. L'historien Sainte croix de La Roncière a traduit le nom de l'île carucaera par « île aux belles eaux ». Les linguistes ne partageant pas cette interprétation.

Colomb avance prudemment. Il s'était fait attaquer à Hispaniola à l'endroit qu'il avait appelé, le golfe des flèches, par ces guerriers que les habitants d'Haïti et de Cuba nommaient les Canima, Cariba ou Caribes. Ils disaient, que ces gens là, mangeaient leurs prisonniers, qu'ils enlevaient les femmes et les enfants. C'est donc vers cette île des Caribes, Carucaera, que Colomb envoie une dizaine d'hommes. Ils descendent à terre. Des femmes, viennent au devant des espagnols. Il n'y a aucun homme avec elles. Elles crient « taïno, taïno ». L'indien d'Haïti qui est aussi descendu à terre pour servir d'interprète, reconnaît sa langue arawak des Taïnos des Grandes Antilles. Ce sont des captives. Elles viennent de Borinquen, Porto Rico, elles sont taïnos, des femmes nobles. Elles disent que tous les hommes sont partis pour une expédition de guerre.

Pendant qu'elles racontent leur histoire que l'indien d'Haïti traduit aux espagnols, Diego Marquez et quelques hommes venus rejoindre le groupe déjà débarqué, décide de s'aventurer vers l'intérieur des terres. Ils veulent aller en direction des villages qu'ils ont vus du large. En fait, poussés par l'envie de découvrir de l'or ils s'enfoncent dans les bois en suivant une rivière. Ils partent de plus en plus loin, ils traversent plusieurs rivières. Ils ne sont pas tout à fait rassurés. Ils sont dans l'île des Caribes. Ils se perdent.

Colomb est très contrarié par la disparition de ses compagnons. Il avait pourtant interdit que quiconque s'éloigne de la plage. Il lui faut trouver un lieu sûr pour ancrer la flotte. La mer au-delà des brisants n'est pas calme. Les passagers vont être encore plus malades que d'habitude. Il faut aussi renouveler les stocks d'eau douce. On doit trouver du fourrage pour les animaux. Colomb remonte le long de la côte. Il n'abandonne pas ses compagnons. Il veut juste trouver un endroit où attendre leur retour. Il aperçoit enfin une baie calme, derrière une ligne de récifs, non loin de l'embouchure d'une rivière. On dit que cet endroit serait Sainte Marie de Capesterre. Peut-on imaginer que quinze gros bateaux au ventre rond auraient pu rester à l'ancre ballottés par la houle pendant les dix longs jours que dure l'attente du retour des hommes égarés ? Alors, peut-être que Colomb a abrité en fait sa flotte, du côté de la plage de Viard, là où encore il y a une grande rivière et une barrière percée d'une passe pour arriver dans une zone calme et assez profonde pour recevoir les bateaux. Pensez y, comment repartait-on ? Il fallait mettre une barque à l'eau, y installer quelques forts rameurs. Un bout solide de chanvre était attaché à l'avant du bateau et à grands coups de rames dès que l'ancre était remontée on tirait le bateau jusqu'à ce qu'il soit en un lieu où il pouvait mettre à la voile en toute sécurité. C'était du travail.

Dix jours passent. Les espagnols perdus reviennent. Colomb est furieux. Il fait mettre Diego Marquez aux fers. La flotte se prépare à appareiller. Les espagnols font monter à bord les femmes taïnos captives. Colomb lève l'ancre, les navires quittent les côtes de la Guadeloupe et se dirigent vers le nord. Colomb veut atteindre Hispaniola, le plus vite possible. Il y avait laissé un groupe de ses compagnons du premier voyage avec pour instruction de construire un fort, d'y creuser une fosse profonde et d'y entasser tout l'or qu'ils pourraient récolter. Colomb ne le sait pas encore. Tous ses compagnons ont été massacrés par les Taïnos. Ils s'étaient rebellés contre ces étrangers qui s'en prenaient à leurs femmes, qui voulaient tout avoir, qui les molestaient pour savoir où ils trouvaient l'or des petites plaques qu'ils portaient sous le nez et aux oreilles, leurs « guanines ». Ils ne savaient pas eux-mêmes d'où elles venaient.

L'HERITAGE AMERINDIEN (suite)

Henry PETIJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine,

Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles.

Ils croyaient et répétaient aux espagnols ce que l'un de leurs grands récits mythiques racontait sur l'origine des « Guanines ».

Ces parures faites d'un alliage d'or venaient de très loin, du continent, des frontières de l'Amazonie colombienne. C'étaient les Caribes des Petites Antilles qui servaient d'intermédiaires. Chez les Caribes, les guanines se nommaient, « Caracolis ».

Les espagnols ont découvert en arrivant au fort de la Navidad que les Taïnos avaient tués tous les étrangers et leurs avaient crevés les yeux. C'est un autre compagnon de Colomb, Michel de Cuneo, qui a raconté ce qui s'était passé.

Les amérindiens de la Guadeloupe.

Colomb en touchant l'île qu'il baptise la Guadeloupe en l'honneur du monastère de la Sainte Marie de la Guadeloupe dans lequel il s'était rendu avant d'entreprendre son voyage vers l'inconnu, a délivré des femmes taïnos. Elles avaient été capturées aux Grandes Antilles par les habitants de l'île, de leur vrai nom, les « Kalinas ». Il fallait de nouvelles femmes pour les jeunes guerriers et des captifs, qu'un jour ils sacrifieraient, devant tout le village assemblé, pour montrer leur force.

Les Kalinas avaient-ils toujours été là ? Il n'en est rien. Ils étaient les derniers arrivants d'une série de migrations qui remontaient aussi loin que vers 1600 avant JC. Il y avait d'abord eu des gens qui ne connaissant ni l'agriculture, ni la fabrication des poteries. Ils vivaient de pêche, de chasse aux oiseaux, aux iguanes, aux agoutis, de ramassages de coquillages. Puis ils ont été remplacés par des gens venus sans doute de l'Amazonie brésilienne.. Dans leurs voyages de remontée vers le nord, ils transportent dans leurs pirogues, leurs poteries, des boutures de manioc, leurs chiens muets. Ils ne pouvaient pas aboyer. Ils n'avaient pas de cordes vocales ! Ces arrivants que les archéologues ont nommés les Huecoïdes, ceux du site archéologique de la Hueca à Vieques (Porto Rico), sont en Guadeloupe vers 500 avant JC. Puis eux aussi ils repartent vers le nord, en direction des Grandes Antilles. L'île ne reste pas longtemps sans personne. Les gens de Saladero au Venezuela touchent à leur tour la Guadeloupe vers 150 avant JC. Ils sont les ancêtres des Taïnos rencontrés par Colomb lors de son premier voyage. C'est ainsi qu'on sait qu'ils parlaient une langue apparentée à l'arawak. A partir du début de l'ère chrétienne jusque vers 1200 après JC la culture arawak évolue sur place, de la même manière que dans les autres îles des Petite Antilles. C'est comme si, un seul grand peuple réparti sur toutes les îles, au gré de la succession des générations, changeait, au même moment, sa façon de décorer les poteries, de s'alimenter, de choisir de nouveaux endroits où implanter les villages. Les arawaks, ou saladoïdes, gens de Saladero, nom de leur zone d'origine dans le delta de l'Orénoque, restent dans nos îles jusque vers 1200 après JC. Mais dès 1000 ou 1100 après JC ils ont commencé à subir les raids guerriers des Kalinas. Ils venaient eux aussi du continent, du Surinam. Comme leurs prédécesseurs arawak, ils ont remontés à la rame, dans leurs grandes pirogues. Ils ont pris les îles, les unes après les autres, chassant devant eux les Arawak.

Puis, une fois, les Européens sont arrivés. Les Kalinas les ont combattus. Les espagnols étaient bien mieux armés. Les Kalinas, que les espagnols appelaient « Caribes » ou « Caribales », ne pouvaient plus lancer leurs expéditions vers les Grandes Antilles. Ils se méfiaient. Les espagnols cherchaient en permanence à les surprendre pour les capturer et les envoyer travailler dans leurs mines d'or d'Hispaniola. Avec la conquête du Mexique et celle du Pérou et la découverte de toutes les richesses en or et en pierres précieuses, ces petites îles dépourvues d'or n'étaient pas vraiment intéressantes.

L'HERITAGE AMERINDIEN (suite)

Henry PETIJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine,

Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles.

En 1500, un portugais, l'Amiral Cabral, déporté vers l'ouest par une tempête, découvre par hasard le Brésil.

Conformément aux termes des traités de Tordesillas de 1493 signés avec l'Espagne et le Portugal sous l'autorité du Pape Alexandre VI Borgia, les Portugais prennent le Brésil. Les Français qui ne pouvaient pas s'installer aux Grandes Antilles, à cause de la présence espagnole voulaient eux aussi des territoires à coloniser. Dès 1504 ils tentent de s'installer au Brésil.

A l'origine du créole, Les voyages des français vers le Brésil et les îles.

A son retour, les dires de Christophe Colomb promettent la découverte de telles richesses que dès 1493 le Pape Alexandre VI concédait aux Espagnols, par la Bulle "Inter Coetera" les territoires nouvellement reconnus. Les voyages de Colomb sont tout de suite connus en Europe. La première traduction française de la "Lettre de Colomb" est effectuée en 1553. Écartés des îles par la présence espagnole, les français se tournent vers le continent. L'Amiral Cabral a découvert fortuitement le Brésil en 1500. Dès 1501 les Portugais commencent à coloniser le Brésil. En 1504, un français, Paulmier de Gonneville, capitaine d'un navire parti de Honfleur, aborde le Brésil.

Il en ramène un indien, Esomeric. L'histoire en a fait un prince, fils du roi tupi guarani, Arosca. Paulmier considérait cet indien comme son fils adoptif. Il le fait épouser sa nièce. Aujourd'hui encore il existe des descendants de leur union. En 1509, Denis de Honfleur revient du Brésil à Caen avec sept indiens tupis, sept sauvages, comme on disait à l'époque. Il fallait bien que le goût de l'exotisme qui se développe dès la découverte du nouveau monde soit alimenté. Il fallait que l'on touche des objets extraordinaires, que l'on examine des animaux jamais vus, que l'on possède des oiseaux aux couleurs incroyables. Les voyages, des Espagnols, des Portugais puis ceux des Français au Brésil sont publiés sous forme de relations. Ces récits contribuent peu à peu à changer les mentalités à la fin du XVI^e siècle. Rabelais, avec son Pantagruel, reflète le mieux la pensée des français de l'époque. Publié en 1552, Rabelais n'a connu que les récits des voyages portugais et espagnols et les premières explorations françaises au Brésil.

On rêve de ce pays si riche, si étonnant par ses plantes, ses animaux et ses habitants aux mœurs si étranges. On commence à en exploiter les richesses. Dans leurs navires les marchands rapportent en Europe du bois rouge, du brésillet, pour la teinture, des petits singes, des objets divers, des peaux de jaguar, des perroquets. L'idée d'occuper les territoires que se partagent espagnols et portugais amène Villegagnon, sur l'ordre de Coligny, à tenter en 1555 l'installation d'une colonie protestante sur une île en face de Rio de Janeiro. La colonie ne dure qu'une année. Les colons étaient très attirés par les indiennes. Mais, la rigueur morale des principes protestants leur interdisait de les approcher !

Au début du XVI^e siècle se manifeste de plus en plus une influence des voyages, la mode des vêtements de soie grandit, le goût des collections exotiques rapportées par les voyageurs se manifeste de plus en plus. Montaigne écrit, « Il se void en quelques lieux et entre autres chez moi, la forme de leurs lits, de leurs cordons, de leurs espées et bracelets de bois de quoi ils couvrent leurs poignets au combat et de grandes cannes ouvertes par un bout, dont le son desquelles ils soutiennent la cadence de leurs danses" (Montaigne Essais 1. 31). François 1^{er} lui-même aurait demandé au Pape à voir, " l'article du Testament d'Adam qui faisait la part si belle aux espagnols et aux portugais". En 1605, François I^{er} décrète qu'il concède à Daniel de la Touche les "Isles de Maragnon et contrées adjacentes", Ce territoire est celui où l'Amiral de Villegaignon avait vainement essayé, un demi-siècle auparavant, de fonder une colonie.

L'HERITAGE AMERINDIEN (suite)

Henry PETIJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine,

Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles.

Le roi Henri IV, lui, avait déclaré que le commerce maritime ne dérogeait pas. Une telle décision en permettant aux nobles de s'investir dans le commerce avec le Brésil avait encouragé le développement des voyages dans des buts commerciaux.

Tous ces premiers voyages avaient été plus un besoin d'évasion et des missions de reconnaissance que de véritables essais d'implantation. Sous Louis XIII, grâce à Richelieu, les français vont prendre pied en Amérique. En 1620, il se fait décerner la charge de Grand Maître et Surintendant de la navigation et commerce de France. En 1627, il crée la Compagnie des Indes d'Amérique sur le modèle de la Compagnie des Indes créée aux Pays Bas en 1621. Richelieu, en 1635 avec l'accord papal, révocation en quelque sorte de la Bulle de 1493, crée la Compagnie de Saint Christophe, et la même année, l'Olive et Du Plessis, le 25 juin 1635 prennent possession de la Martinique au nom du Roi, avant de se rembarquer immédiatement pour la Guadeloupe qu'ils atteignent le 28 juin. Il y avait trop de serpents en Martinique.

Bien avant la prise de possession officielle de la Guadeloupe et de la Martinique par les français, des navires touchaient périodiquement ces îles au retour vers la France.

La relation de » l'Anonyme de Carpentras » qui raconte une expédition conduite par le Capitaine Fleury de Dieppe, au Brésil et le séjour de 18 mois qu'ils ont effectué en Martinique chez les Kalinas, date de 1618. En revenant vers la France les navires relâchaient dans nos îles. Les marins descendaient à terre pour chasser, renouveler les provisions d'eau, se reposer, avant d'affronter la traversée. Ces petites îles, comparées au Mexique ou à Hispaniola ne justifiaient aucune implantation permanente de la part des espagnols. Ils se bornaient à y lancer des raids pour tenter de capturer tous leurs habitants déclarés « Cannibales » que, conformément à la Real Cedula de 1511, les espagnols pouvaient réduire en esclavage pour leurs mines et les travaux de leur colonie de Saint Domingue. Les Français eux, entretenaient des relations amicales avec les habitants de la Guadeloupe et de la Martinique, les Kalinas ? Comment leur nom s'est-il transformé en celui de Caraïbe ?

L'apport de la langue tupi au parler des îles.

Les français ont d'abord vécu au Brésil. Sur le retour vers la France ils relâchaient dans les îles. Là ils commerçaient avec les habitants. Alors pour demander des biens, échanger des objets, obtenir de la nourriture fraîche ils utilisaient naturellement les mots de la langue qu'ils avaient entendue sur le continent. Ils montraient du doigt un objet et employait le mot tupi. La langue des Kalinas qui appartenait à une famille de langue arawak, n'avait aucun lien proche avec le tupi. Un tupi n'aurait pas compris un kalina, ni un taïno. C'est ainsi que de nombreux mots de la langue tupi sont entrés dans le parler quotidien de la Guadeloupe et qu'on les utilise encore.

Le premier mot, le nom caraïbe que les marins français donnent à ceux qu'ils rencontrent en Guadeloupe, les Kalina, leur véritable nom, est d'origine tupi. Colomb en 1492 avait cru entendre parler des Canima, des Caniba. Il en avait fait Caribe. Les Anglais qui, eux aussi dès le début du XVI^e siècle circulent dans la région, ont nommé les habitants des îles, les « Carib », Ce nom dérivait directement du mot Caribe espagnol. Les français eux, avaient entendu chez leurs amis tupis du Brésil, le mot « caraïbe ». Ce mot n'existe pas en français avant la découverte du Brésil. Il est toujours resté traduit par caribe en espagnol. Chez les tupis, le « caraïbe » était le chamane, le sorcier. Par attraction entre le nom Kalina transformé en celui de Caribe et leur nom en anglais, Carib, les Français ont appelé les amérindiens de la Guadeloupe les « Caraïbes ». Les Caraïbes se roucouaient.

L'HERITAGE AMERINDIEN (suite)

Henry PETIJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine,

Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles.

Ils s'enduisaient le corps d'une couleur rouge tirée des graines d'un arbuste pilées dans de l'eau. Cet arbuste chez eux se nommait « bichet » et c'est le mot tupi « urucu », qui est resté. Ils utilisaient aussi pour leurs peintures de guerre le suc d'un fruit de l'arbre génipa. On utilise encore le même nom pour l'arbre qui existe en Guadeloupe.

Quand on est dans un pays dont on ne parle pas la langue des habitants, on utilise sa propre langue, ou une langue d'échange. Pour se faire comprendre, on utilisera le mot qu'on connaît pour désigner l'objet dont on a besoin. Les français pour demander à manger du manioc ont utilisé le mot tupi. Le manioc chez les caraïbes se disait « kiere ». Les taïnos le nommaient « Yuca ». La farine de yuca se nommait « cassabe », qui a donné chez nous le mot « cassave ». Un récipient en calebasse se nommait « ataglé » chez les caraïbes. Les tupis disaient un « coui ». C'est ce mot qui s'est imposé.

Le chroniqueur de Laborde a raconté de quelle manière, grâce à un héros civilisateur, un vieillard, les Caraïbes découvrirent le manioc et la façon de le préparer :

"Ils trouvèrent depuis un petit jardin de manioc que Louko avait laissé ; mais ne reconnaissant point cette plante un vieillard leur apparut qui leur en enseigna l'usage, et leur dit qu'en rompant le bois par petits morceaux, et les fourrant en terre, il en reviendrait d'autres racines. Ils disent qu'au commencement ce manioc n'était que trois mois à rapporter, qu'après il en fut six, et enfin neuf, comme il fait à présent devant qu'il soit bon à faire du pain ou cassave qu'ils nomment aleba et les femmes marou" (31)

Une version de ce mythe recueilli par César de Rochefort à la Dominique au XVII^e siècle, est bien plus détaillée (français modernisé) :

"Ils disent donc que leurs ancêtres étaient de pauvres sauvages vivant comme bêtes au milieu des bois, sans maisons, et sans couverts pour se retirer, et se nourrissant des herbes et des fruits que la terre leur produisant d'elle même, sans être aucunement cultivée. Comme ils étaient dans ce pitoyable état, un vieillard d'entre eux extrêmement ennuyé de cette brutale façon de vivre, fondait en larmes très amères et tout abattu de douleur déplorait sa misérable condition. Mais sur cela un homme blanc s'apparut à lui descendant du ciel. Et s'étant approché, il consola ce vieillard désolé en lui disant ; qu'il était venu pour secourir lui et ses compatriotes, et pour leur enseigner le moyen de mener à l'avenir une vie plus douce et plus raisonnable. Que si quelqu'un d'eux eut plus tôt formé des plaintes et poussé vers le ciel des gémissements, ils eussent été plus promptement soulagés. Que le rivage de la mer était couvert de pierres aiguës et tranchantes, dont ils pourraient couper et tailler des arbres pour se faire des maisons. Et que les palmiers porteraient des feuilles, qui seraient fort propres à couvrir leurs toits, contre les injures de l'air. Que pour leur témoigner le soin particulier qu'il avait d'eux, et le singulier amour dont il favorisait leur espèce, sur toutes celles des animaux, il leur avait apporté une racine excellente qui leur servirait à faire du pain et que nulle bête n'oserait toucher, quand elle serait plantée ; et qu'il voulait que désormais ce fut leur nourriture ordinaire. Les Caraïbes ajoutent, que là-dessus ce charitable inconnu rompit en trois ou quatre morceaux un bâton qu'il avait en main et que les donnant au pauvre vieillard, il lui commanda de les mettre en terre, l'assurant que peu après y fouissant, il y trouverait une puissante racine, et que le bois qu'elle aurait poussé dehors, aurait la vertu de produire la même plante. Il lui enseigna puis après comme on en devait user, disant qu'il fallait râper cette racine avec une pierre rude et picotée, qui se trouvait au bord de la mer ; exprimer soigneusement le jus de cette râpée, comme un poison dangereux ; et du reste à l'aide du feu, en faire un pain qui leur serait savoureux".

L'HERITAGE AMERINDIEN (suite)

Henry PETIJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine,

Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles.

Le vieillard fit comme on lui avait indiqué, mais, ajoutent les Caraïbes, "si le vieillard eut visité ces

bâtons au bout de trois jours, au lieu de neuf lunes, il aurait trouvé les racines crues de même grosseur, et qu'elles auraient été toujours produites en si peu de temps. Mais parce qu'il n'y fouilla qu'après un si long terme, le manioc demeure encore à présent tout ce temps là en terre, avant qu'il soit bon à faire la cassave" (32).

Ce mythe raconte donc de quelle manière les hommes passèrent de la nature à la culture en apprenant à construire des cases, à cultiver et à préparer une plante toxique, comment ils obtinrent les biens culturels les haches de pierre et les râpes à manioc. Enfin, en filigrane, il se réfère à la mesure de la vie par le biais du temps que la plante prend à pousser par la faute des hommes.

Le petit quadrupède que les français chassaient pour le manger, le « picouli » des Caraïbes, était nommé chez les tupis, « agouti ». Dans les rivières, si les français avaient voulu pêcher des « ouassous », une grosse écrevisse en tupi, les caraïbes auraient répondu qu'ils ne connaissaient que les « ichierou ». Chez les caraïbes, les français ont peut être mangé une soupe d'herbages, du « calalou ».

Chez les Tupis du Brésil, Ils n'ont certainement pas goûté au « migan ». C'était une sorte de purée de patates douces à laquelle les tupis mêlaient les cendres des os de leurs ancêtres. La recette s'est maintenue en Martinique, sans les os de ancêtres, avec l'introduction au XVIII^e siècle de l'arbre à pain importé de Polynésie. Dans la préparation du migan entrent des morceaux de « giraumon ». Le nom de la plante est aussi tupi. Dans le domaine de la nourriture et des relations à l'environnement, de nombreux mots que l'on croit être tirés du caraïbe, sont en fait tupi, où viennent de la langue des taïnos des Grandes Antilles comme « goyave » ou « papaye ». Les ignames sont des racines qui viennent d'Afrique, cependant la variété américaine d'igname, la « couche-couche » a conservé son nom caraïbe. Les noms de fruits sauvages, le « zicaque », les « mombains » et les « ananas » sont caraïbes tandis que celui du fruit d'une liane le « maracudja » vient du tupi.

De la mer, les marins français voyaient les chutes du « Carbet ». Ce n'était pas leur nom, car le mot est aussi tupi. En caraïbe insulaire, une case ne se disait pas « carbet » mais « taboui ». Avant d'arriver à terre, ils avaient pris soin d'éviter les « cailles ». Cailles, désigne en créole des récifs qui affleurent. Le mot vient du taïno, « cairi », île, qui a donné « keys » en anglais. Ce sont les petites îles proches de la Floride. Pourtant, en quittant leur canot, « canaoas », mot taïno, les français pouvaient aller manger du « maïs », fumer des poissons sur un « boucan », boire un bol de soupe « toloman » puis aller se reposer dans leurs « hamacs » en fumant du « tabac. » Les mots Canaoas », « mahisi », « hamaca » et « tabaco », comme, « savanne », sont des mots qui viennent aussi du taïno.

Notre langue créole a encore gardé des noms d'oiseaux qui sont les noms qu'utilisaient les amérindiens. Un « Kaiali » le nom caraïbe, c'est en créole de la Guadeloupe le Kio, un petit héron bleu. Le « pipirit » chante tôt le matin. Les « gliglis » et les « malfinis » sont aussi des noms caraïbes qui désignent des petits rapaces. Pourtant l'application du nom « malfini », à la frégate en Guadeloupe, montre comment les cultures réagissent à l'appropriation de noms d'origine étrangère pour les appliquer à des espèces qui ne sont pas celles qu'ils désignaient véritablement. « Touaou », est le nom d'un oiseau marin dont on mangeait autrefois les œufs avant que l'oiseau ne soit protégé. Les tortues de terre, les « molocoïs », ont gardé leur nom continental, tandis que la « cawane », la tortue de mer a conservé son nom de la langue des insulaires.

L'HERITAGE AMERINDIEN (suite)

Henry PETIJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine,

Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles.

Le « manicou », un petit marsupial qui dans les îles n'existe qu'à la Grenade, Sainte Lucie et en Martinique, est aussi l'objet d'un curieux conte que l'on m'a tenu pour vrai il y a une trentaine d'années quand je l'ai entendu pour la première fois. Il n'y a qu'une seule espèce de manicou. Pourtant, on raconte, que si on venait à rencontrer un manicou coton (?) il ne faudrait surtout pas chercher à l'attraper par la queue comme on le ferait normalement pour capturer un manicou. La queue s'étirerait sans fin et à vouloir suivre l'animal peu à peu, sans s'en rendre compte, on se perdrait sans pouvoir retrouver son chemin.

Le domaine de la pêche est celui qui a conservé de très nombreux noms caraïbes de poissons. On peut citer, « Mombins », « coulouné, wakawa », « coulirou », « balaou », « waliwa », « piskett », « titiri » et aussi « matawale », un poisson de rivière ?

La pêche en rivière est aussi un domaine de conservation de traditions caraïbes. Quand les jours Saints on pratique la pêche des écrevisses à « l'ennivrage », au moyen du suc toxique de certaines plantes, les « balais six zè » ou de lianes, on ne fait rien d'autre que reproduire la pêche collective au poison que les amérindiens pratiquaient dans les rivières. Ils réalisaient des barrages de pierres et de feuillages, comme on peut encore en voir dans la rivière de Bananier, pour attraper les poissons qui étouffés par le poison remontaient à la surface.

Pour prendre les poissons ou les écrevisses intoxiquées, on utilise encore comme le faisaient les caraïbes, des paniers « sambois » fait de liane « mibi » tressée. On dit que, lorsque les rivières débordent, l'eau est rouge et brûle les yeux des écrevisses.

Il y a là une autre référence à une pratique des Caraïbes rapportée par le chroniqueur dit, l'Anonyme de Carpentras, qui interdisait aux français de laver les ustensiles qui avaient servis à la cuisine pimentée, directement dans la rivière. Il fallait aller chercher l'eau et laver hors du cours d'eau, les « canaris », une poterie en caraïbe, ou les « couis » mot tupi. Cet interdit renvoie à un mythe en relation avec l'arc en ciel. Le piment aurait brûlé les yeux du serpent arc en ciel. Dérangé il aurait fait grossir le cours d'eau, provoqué les éboulements des berges et emporté tout sur son passage. C'est ce à quoi se réfère le mythe de Sésé, recueilli par l'anthropologue Douglas Taylor chez les Caraïbes de la Dominique dans les années 40.

On dit aussi, en se référant probablement et sans le savoir, à un mythe amérindien sur l'origine du poison de pêche, mythe que les chroniqueurs français n'ont pas été recueilli chez les caraïbes, que la plante enivrage, quand tombe la nuit, sent la cuisine, la morue roussie. En Martinique quand on va à la pêche aux écrevisses de nuit pour les flécher alors qu'on les a attirés avec des morceaux de pulpe de coco ou des morceaux de manioc attachés au bout de cordelettes, on s'éclaire avec un flambeau « cerbi ». Une pratique magique veut que pour se protéger des morsures de bêtes longues, les serpents, il faut toujours prendre la précaution d'avoir un citron dans la poche. On perpétue là aussi une forme de pensée symbolique qui n'est pas seulement celle des amérindiens.

Un autre récit qui semble incompréhensible, que j'ai collecté en 1975 de la bouche d'un pêcheur d'écrevisses, raconte : Durant la saison sèche, les serpents perdent leur venin. Alors, le serpent cherche un crabe « sirique », un « coutchia » femelle. (C'est le crabe jaune et noir que l'on trouve dans les ravines en montagne). Le serpent suce le bout du mordant du crabe d'où coule une sorte de lait. Le venin se refait et le crabe devient aveugle ! Le décodage de ce récit, qui est sans aucun doute la survivance d'un mythe caraïbe, serait sans doute possible, si on le replaçait dans le contexte des mythes amazoniens. La saison sèche marque le retour des Pléiades, « Sirique » en caraïbe.

L'HERITAGE AMERINDIEN (suite)

Henry PETIJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine,

Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles.

Un « couthia », désigne en créole un personnage maladroit, sans manières ? « Ceuci », analogue à « couthia, c'est le héros amazonien maladroit. Le lait qui donne le poisson renvoie au lait toxique de l'enivrage avec lequel on pêche.

C'est aussi dans le domaine de la pêche en mer que se sont perpétuées des croyances magiques caraïbes. Le gommier, canot traditionnel de pêche fait d'un seul tronc d'arbre gommier blanc fouillé au feu et creusé à l'aide d'une tille, l'herminette de charpentier, constitue la continuation technologique de la fabrication des grandes pirogues de guerre des Caraïbes. Autrefois, sur le bordage avant et à l'arrière d'un gommier, on voyait peint deux signes. L'un symbolisait, le soleil et l'autre la lune.

Tout le monde l'a oublié. Pourtant, c'était là une référence directe au voyage mythique de Soleil et de son frère Lune partis ensemble pour un voyage en pirogue. Le voyage s'était mal terminé. Ils se sont brouillés. Alors Lune ne sort plus que la nuit.

Un mythe caraïbe l'origine des tâches de la lune.

À l'article "ieretté ou yeretté", du dictionnaire caraïbe-français. Breton donne comme signification, "Colibri" et il écrit :

"Les Caraïbes feignent que la lune (qu'ils font passer pour un homme) vit autrefois une fille pendant son sommeil et l'engrossa, ce qui obligeât sa mère à lui donner une personne pour veiller sur elle, qui le surprit, et le noircit pour le reconnaître, avec du génipa, qui sont ces taches qui paraissent encore aujourd'hui dans cet astre à ce qu'ils disent l'enfant qui naquit de cette fille fut nommé Hiàli, et ils croient que c'est lui qui jeta les premiers fondements de la nation caraïbe, on choisit l'oiselet en question pour le porter à son père, ce qu'ayant fait avec beaucoup de fidélité, il eut pour récompense une belle huppe sur sa tête et diverses couleurs sur son plumage..."

Le même récit collecté par Douglas Taylor chez les Caraïbes de la Dominique, précise ce que Breton n'a pas voulu enregistrer, car c'est d'un inceste entre Lune et sa sœur dont il s'agit :

Les Caraïbes de la Dominique racontaient que, « La lune est un homme avec un visage sale. Autrefois, une fille tomba enceinte. On dit que ce fut par un amant qui avait l'habitude de la visiter furtivement la nuit de telle sorte qu'elle ne savait pas qui c'était. On dit que la mère de la jeune fille fit le guet et qu'elle prit de la suie dans les mains, elle en frotta le visage de l'amant lorsqu'il vint. C'est depuis cela que les marques de suie lui sont restées sur le visage. Le matin, ils remarquèrent que l'amant de la fille était son propre frère. Les gens se moquèrent tant de lui, que de honte il se retira dans le ciel ; et c'est là que vous pouvez le voir maintenant avec son visage toujours sale ; Le fils fut nommé Hiali (Celui-qui-est-devenu-brillant) et c'est lui. qui a fondé la nation caraïbe. Tandis que Hiali était petit, loro'tto, le petit foufou, l'amena au ciel de façon que son père puisse le voir. En récompense de ce service, il reçut ses belles plumes et la petite huppe qu'il porte encore sur la tête.

On sait aussi qu'il ne faut jamais retourner un « coui » dans le fond d'un canot. Cela le ferait couler. Là aussi, sans le savoir les pêcheurs sont les dépositaires d'une très vieille croyance amazonienne qui remonte bien avant les Caraïbes. L'air qui sortirait de dessous la calebasse renversée dans l'eau au fond du canot, ferait un bruit qui indisposerait le serpent arc en ciel, dont on ne voit que la crête. Furieux, le serpent arc en ciel provoquerait une tempête. Il ne faut jamais mettre des gousses ouvertes de pois d'Angole, les pois de bois, sur un filet de pêche. Il ne serait plus pêchant. La massue à assommer le poisson porte encore le nom de la massue de guerre caraïbe, le « boutou ».

L'HERITAGE AMERINDIEN (suite)

Henry PETIJEAN ROGET, conservateur en chef du Patrimoine,

Docteur en Préhistoire spécialisé sur les Antilles.

Quand les pêcheurs tressent les nasses bouteilles les nasses à congres, les « machois », ils perpétuent un savoir faire des caraïbes, la fabrication des « manchoua », les nasses.

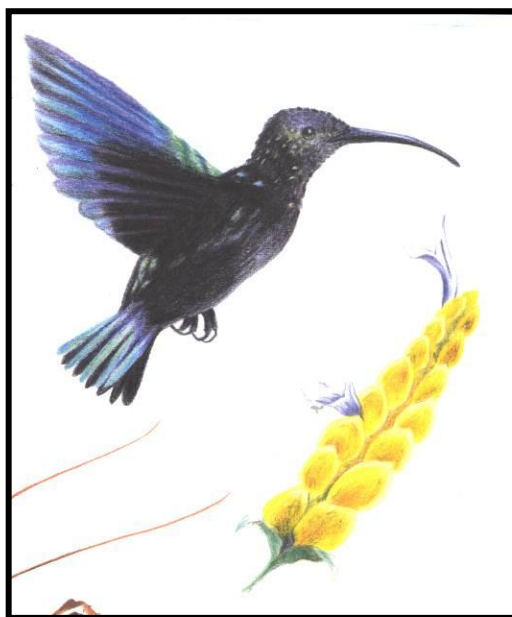
La cuisine antillaise conserve l'usage amérindien du piment, du manioc qui viennent des jardins de vivres, l'habitué en Guadeloupe, l'abati en Martinique, qui perpétuent la tradition des jardins caraïbes les « Ichiali ». Tout le piment du monde vient des Antilles. Les piments du pays Basque, les fameux piments d'Espelette sont des descendants des piments, trouvés par Colomb à Hispaniola. Le boucanage des oursins, les « chardérons », déformation de l'appellation des oursins en français des îles au XVII^e siècle de chardons de mer, qui se pratiquait jusqu'à une date récente à la Martinique est une pratique directement issue de amérindiens.

La préparation du « matété crab », des Caraïbes s'est métissée d'ajouts d'épices venue des Indes.

Quant aux maisons, pendant longtemps la tradition de garder comme chez les caraïbes, la pièce cuisine, séparée de la maison principale s'est maintenue.

Même s'il semble que l'apport amérindien ne soit pas vraiment important dans la culture créole des Antilles, on doit se souvenir que ce n'est pas au nombre de mots qui ont survécus que l'on peut réduire la contribution de la culture des amérindiens aux racines de la culture créole. La perception de la nature, l'usage des plantes alimentaires, protectrices et médicinales, sont autant d'apports qui ont fondé la culture créole, métissée d'Amérique, d'Europe et d'Afrique.

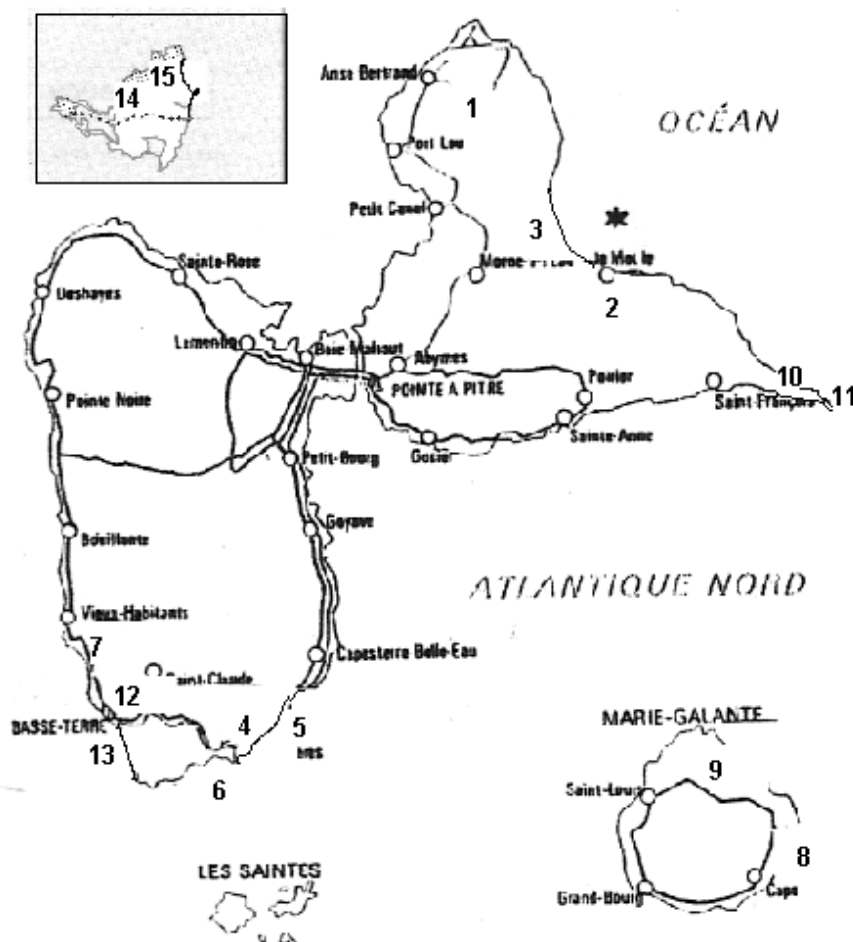
Les mots des langues amérindiennes que l'on continue à employer sont bien plus que des mots. Ils renvoient à une histoire, à des contacts entre le continent et les îles, à tout ce qui a au fil des temps a contribué à forger les identités insulaires. Connaître les amérindiens, leurs croyances, leurs modes de vie, c'est détenir une part de l'histoire commune des Antilles.



Colibri / Foufou ; image tirée du *Dico créole*.- B. Leroux et I. Guérin.- Hachette, 1997, p. 93

SITES AMERINDIENS REPERTORIES (mis à jour par nos soins)

« La Guadeloupe face à son patrimoine », p. 28, Jean-pierre GIORDANI,
Editions Karthala

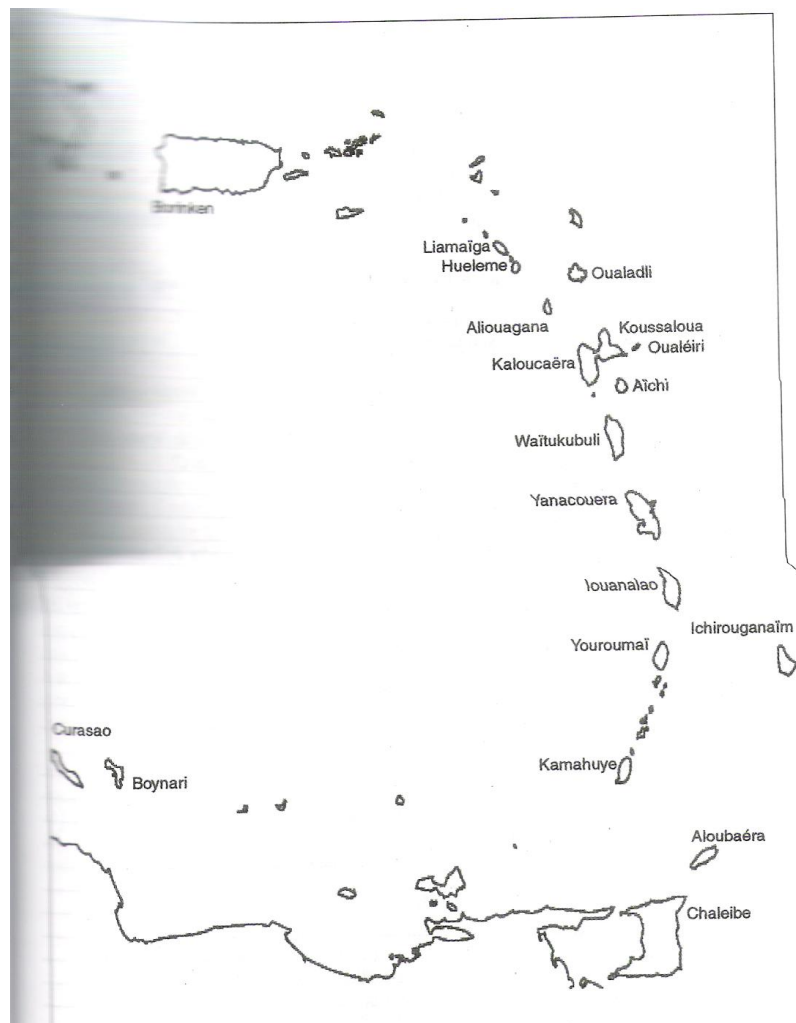


Principaux sites amérindiens répertoriés en Guadeloupe

- | | |
|--|--|
| 1- Ancien territoire caraïbe Pte Vigie | 9- Site d'Anse du Coq |
| 2- Gisement Morel | 10- Site d'Anse à la Gourde |
| 3- Musée Edgard Clerc | 11- Site de la Pointe des châteaux |
| 4- Parc archéologique des Roches Gravées | 12- Site de la Place Saint-François |
| 5- Site de Bord de mer | 13- Site du Port Autonome |
| 6- Site de la rivière « La Coulisse » | 14- Musée « Sur les traces des « arawaks » |
| 7- Site de la rivière du Plessis | 15- Site de Norman Estate |
| 8- Site de la grotte dite « Morne Rita » | |

TERRITOIRE KALINAS DES CARAÏBES

Extraits de : * " De la découverte de l'île à l'arrivée des Français ", Musée Edgard Clerc, Département de la Guadeloupe,
* Histoire et civilisation de la Caraïbe, Tome 1, Sous la direction de Jean-Pierre Sainton, p. 73



TOPONYMIE AMERINDIENNE DE L'AIRE INSULAIRE

(à partir de Th. L'étang)

Extrait de « Histoire et civilisation de la Caraïbe », Tome 1, Le temps des Genèses, des origines à 1685

Sous la direction de Jean-Pierre SAINTON, Editions Maisonneuve & Larose, 2004, pages 74 et 75

Dénomination actuelle	Nom Amérindien	Ethno-culture amérindienne	Signification possible
CUBA	Cuba	Taïno	Terre (?)
JAMAÏQUE	Yamaïca	Taïno	Terre aux grandes eaux / où abonde le maïs
HAÏTI	Ayti/Kiskéïa	Taïno	Terre montagneuse / grande île
PORTO-RICO	Borinken	Taïno	Terre où abonde le manioc/terre des hommes forts
VIEQUES	Boïké	Taïno (?)	Petite terre/terre aux crabes (?)
SAINTE-CROIX	Ayāi / Amouhana	Kalina	?
SAINT-JOHN	Abourakaeira	Kalina	île déserte
SAINT-THOMAS	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
SABA	<i>Amonhana</i>	Arawak (?)	endroit (pierreux) où prendre de l'eau
ANGUILLA	<i>Malliouhana</i>	Kalina	endroit où il y a de l'eau
SAINT-MARTIN	<i>Ouallich</i>	Kalina	île aux femmes / terre du sel
SAINT-BARTHELEMY	<i>Ouanalao</i>	Kalina	île au sel
SAINT-EUSTACHE	<i>Aloï</i>	Kalina	Terre du cajou
SAINT-CHRISTOPHE	<i>Liamai</i>	Kalina	Terre fertile / terre douce
NEVIS	<i>Hueleme</i>	Kalina	Terre sentinelle
REDONDA	<i>Ocanamainrou</i>	Kalina	île ronde (?)
BARBUDE	<i>Ouahomoni</i>	Kalina	île aux hérons (?)
ANTIGUE	<i>Oualadli</i>	Kalina	Terre à huile
MONTSERRAT	<i>Aliouagana</i>	Kalina	Terre aux bois épineux
GUADELOUPE	<i>Kaloukaera</i>	Kalina	Terre aux gommiers
GRANDE-TERRE	<i>Koussalaoua</i>	Kalina	?
LES SAINTES	<i>Kaaroucaëra</i>	Kalina	îles aux perroquets
PETITE-TERRE	<i>Kayooli</i>	Kalina	Terre algue marine
DESIRADE	<i>Oualéiri</i>	Kalina	Terre au piment
MARIE-GALANTE	<i>Aïchi / Aulinagan</i>	Kalina	Terre à coton
DOMINIQUE	<i>Waïtukubuli</i>	Kalina	Terre aux grands arbres / Terre mère / terre corps
MARTINIQUE	<i>Yanacouaëra</i>	Kalina	île aux iguanes / île aux serpents (?)
SAINTE-LUCIE	<i>Iouanalao</i>	Kalina	île aux iguanes / île aux serpents (?)
BARBADE	<i>Ichirouganaïm</i>	Kalina	île du bout (?)
SAINT-VINCENT	<i>Youroumaï</i>	Kalina	?
BEQUIA	<i>Békia</i>	?	?
CANOUAN	<i>Kanouan</i>	Kalina	île aux tortues (?)
CARIACOU	<i>Kariacou</i>	Kalina	île aux biches (?)
GRENADE	<i>Kamahuye</i>	Kalina	île de la foudre
TOBAGO	<i>Aloubaëra</i>	Kalina	île au manioc noir / île aux concombres de mer (?)
TRINIDAD	<i>Chaleibe</i>	Kalina	Terre séparée (?)
MARGARITA	<i>Paraguachoa</i>	Kalina	Terre où abonde le poisson
CURACAO	<i>Curasao</i>	Kalina	?
BONAIRE	<i>Boynari</i>	Kalina	Terre basse
ARUBA	<i>Arubeira</i>	Kalina	?

NOMS DE LIEUX-DITS D'ORIGINE AMERINDIENNE (PATRONYMIE)

Travaux de recherches effectués dans la collection en 4 volumes du père Dutertre et la collection en 4 volumes du père Labat

Nom créole	Nom français	Nom caraïbe	Implantation
Gwadeloup	Guadeloupe	Kaloukaéra	Lilèt – Karayib
Senbatlémi	Saint-Barthélémy	Ouanalao	Lilèt – Gwadeloup
Dézirad	Désirade	Kikali	Lilèt – Gwadeloup
Marigalant	Marie-Galante	Aïchi	Lilèt – Gwadeloup
Kòtovan	Côte au vent	Balaorcône	Réjyon pasi anho Bastè
Kòtsoulèvan	Côte sous le vent	Kaérabouri	Réjyon pasi anba Bastè
Rivyèsans	Rivière Sens	Maniougani	Rivyè Goubè
Granrivyè	Grande rivière	Inhabov	Rivyè Zabitan
Lamadlèn	Rivière la Madeleine	Ihaki	Ti rivyè Bayif
Rivyèdépè	Rivière des pères	Oniga tonali	Rivyè Bastè

Nom caraïbe créolisé	Nom créole francisé	Type topographique	Implantation
Fajou	Fajou	Ti lilèt	Grand cul de sac
Kawann (Kawenn)	Kahouanne	Ti lilèt	Ste-Rose/ Deshaies
Karèt	Karèt	Ti lilèt	Grand cul de sac
Matouba (makouka)	Matouba	Sèksyon	St-Claude/M-Galante
Touloulou	Tourloulou	Sèksyon	Marie-Galante
Akoma	Acomat	Sèksyon	Pointe-Noire
Kawbé	Carbet	Sèksyon	Capesterre B/E
Kayou	Caillou	Rivyè	Pointe-Noire
Galisbé (Galibi)	Galisbet	Katyé	Basse-Terre
Koma	Coma	Sèksyon	Abymes
Gomyé	Gommier	Sèksyon	Pointe-Noire
Karata	Carata	Sèksyon	Baillif
Toma	Thomas	Sèksyon	Bouillante
Kabou	Cabout	Sèksyon	Petit-Bourg
Mabouya	Mabouillat	Sèksyon	Baillif
Bouliki	Bouliqui	Sèksyon	Abymes
Kadou	Cadou	Koté	Anse-Bertrand
Galba	Galbas	Koté / Plage	Ste-Rose / Ste Anne
Boukan	Boucan	Pon / sèksyon	Sainte-Rose

ETHNOLOGIE D'ORIGINE AMERINDIENNE

Travaux de recherches effectués auprès de M. Carloman BASSETTE (passionné d'histoire amérindienne), dans le dictionnaire « caraïbes – français » du père Barbotin, dans les collections des R.P Dutertre et Labat

DOMAINE	THEME	APPLICATION SOCIALE
Agriculture	Mode cultural	Le choix des « habitués » ; le défrichage ; le brûlis, la collecte des cendres et le balayage du sol ; <i>fòs é bik</i> pour la plantation des tubercules (igname, patate...)
	Utilisation rationnelle	La fabrication du charbon suite au défrichage et à l'abattage des arbres
	Technique instrumentale	L'utilisation de la « coyère » (sorte de pieu en bois de 60 cm de long sur 5 ou 6 cm d'épaisseur) pour planter et récolter les tubercules (ignames, patates, malangas..) : <i>boutou</i>
Pêche	Technique	La pêche en mer et en rivière ; varer le poisson ; pêcher à la ligne ; capture des crabes au flambeau, le soir ; la pose des « <i>lanpa</i> »
	Instrument	Le canoa et la disposition du siège (<i>tòt</i>) ; le <i>pripri</i>
Chasse	Technique	Pose des pièges pour tourterelles et perdrix
Loisirs	Fêtes et réjouissances Activités ludiques	« <i>vikou</i> » (mot caraïbe provenant de « <i>ouicou</i> ») suite à un coup de main (ex : sortie d'un canoa de la forêt) <i>Lagli</i> (enduire des bâtonnets de colle pour capturer des oiseaux) ; <i>vonvon</i> (faire tourner une languette de bois attachée à une cordelette) ; les petits bateaux avec les fruits du courbaril, du kapotier...
Astrologie	Respect des phases de la lune	Se servir des « lunes » pour planter ; tailler les arbres ; castrer les animaux ; s'orienter la nuit...
Croyances	Observation	Abondance de fruits (quenettes, letchis) : cyclone ; vol de ravets, mille pattes en vadrouille dans la maison : grosse pluie
Cuisine	Technique	Conservation du poisson : boucanage, séchage pour éviter le « <i>couli-coulité</i> » (<i>pwason kou</i>)
Vie quotidienne	Habitat	L'ajoupa (cuisine) ; le carbet servant de dépôt aujourd'hui
	Mobilier	Banc ; table en bois..
	Ustensiles de cuisine	Potiche ; jarre ; <i>twa-twa</i> (<i>foyé-difé</i>)
Arts et créativité	Poterie	Utilisation de l'argile pour fabrication des potiches, jarres...
	Vannerie, tressage	Panier, <i>catoli</i>
	Cardage, tissage	Préparation du coton
	Musique	La flûte en bambou, la calebasse ; <i>chacha</i>
Comportement et relations sociales	Famille et éducation	La femme <i>potomitan</i> Le sens des reponsabilités partagées L'homme participe à l'éducation des enfants
Utilisation des ressources naturelles	Se nourrir	Cueillette des fruits ; pêche des poissons des crabes... Fabrication de la cassave...le jardin caraïbe (<i>ichali</i>)
	Se soigner	Usage approprié des plantes médicinales endémiques

ETHNOLOGIE D'ORIGINE AMERINDIENNE (suite)

Travaux de recherches effectués auprès de M. Carloman BASSETTE (passionné d'histoire amérindienne), dans le dictionnaire « caraïbes – français » du père Barbotin, dans les collections des R.P Dutertre et Labat

Quelques indications pédagogiques en vue de l'utilisation de ce tableau

- Enlever les domaines et les faire trouver
- Enlever les thèmes et les faire trouver
- Mettre les applications à leur place (reconstitution)
- Reconstituer un village amérindien (habitat) à partir des éléments recueillis dans le tableau
- Réaliser un dossier (recherches documentaires) ; par exemple :
« du twa-twa à la plaque de cuisson » (évolution des modes de vie)
- Réaliser un mini four à charbon (sciences et technologie)
- Apprendre à travailler l'argile en vue de la création d'objets décoratifs...



On latannyé



Déotwa pannyé

TEXTE de Maurice BARBOTIN

Extrait de « *Marie-Galante en Guadeloupe, sa vie créole, son guide historique* »,
Editions L'Harmattan, 2001, p. 104 à 106

LA PLAGE DU MASSACRE

Monsieur Certin demande: pourquoi appelle-t-on cette plage: "Plage du Massacre" ?

L'oncle Pierre répond : des Caraïbes se sont installés dans notre île peu après le départ des Arawaks. Ils y eurent plusieurs villages, surtout à Folle Anse, à Touloulou près du bourg de Capesterre, aux Galets et à l'Anse Coq, sur les Bas. Deux ou trois cents ans après leur arrivée, pense-t-on, les Caraïbes ont quitté Marie-Galante, mais ils avaient toujours des carbets en Guadeloupe à la Pointe des Châteaux, à la Désirade, en Petite Terre et en Dominique. Les uns et les autres venaient volontiers ici cultiver des jardins, le terrain leur convenait fort bien en particulier pour le manioc et le coton qui était une longue soie de première qualité. La Dominique, trop humide, est peu favorable pour cette culture, tandis que la Désirade, la Pointe des Châteaux et la Petite-Terre sont trop sèches, certaines années rien ne peut pousser, on ne peut y cultiver du manioc, or c'était leur nourriture principale.

Tout au long de la côte sud de Marie-Galante, le Père curé a retrouvé l'emplacement des carbets où ils venaient, de la Dominique, passer le temps nécessaire pour défricher, planter et récolter. Les chemins qui montent maintenant de là sur le plateau, montrent le tracé des sentiers utilisés par les Caraïbes pour aller à leurs jardins.

Surtout au 15ème, au 16ème et 17ème siècle, des Caraïbes portaient aussi de la Dominique pour aller planter des jardins aux Saintes, à Terre-de-Bas, entre Grand' Anse et **l'Anse** des Muriers et peut-être à Terre-de-Haut. Au retour, ils s'arrêtaient à Marie-Galante, soit à Folle Anse, soit à l'embouchure de la rivière Saint-Louis, pour prendre des crabes. Ils les attachaient deux à deux sur des gaulettes. Quand la récolte était suffisante, ils rentraient chez eux très satisfaits, car, disaient-ils, les crabes de Marie-Galante sont les meilleurs. Ils leur avaient même donné un nom spécial Oualabou Goualou.

En 1648, les premiers Français sont arrivés à Marie-Galante pour confirmer leur prise de possession et occuper l'île. Une cinquantaine de cultivateurs sont venus à Vieux-Fort: la date était mal choisie, c'était peu avant la saison sèche, or ils devaient vivre de leur production. N'ayant guère à manger, la moitié d'entre eux, avec leur chef, le capitaine Lefort, découragés, sont partis chercher fortune en Martinique. Les autres sont restés malgré leurs conditions de vie très misérables. Quelques uns sont morts.

TEXTE de Maurice BARBOTIN (suite)

Extrait de « *Marie-Galante en Guadeloupe, sa vie créole, son guide historique* »,
Editions L'Harmattan, 2001, p. 104 à 106

LA PLAGES DU MASSACRE (suite)

Les Caraïbes de la Dominique étaient leurs amis, de temps en temps ils venaient les voir. C'était l'occasion de trocs. En échange de hamacs, de poisson, de viande de tortue, de poteries et autres choses, les Indiens étaient heureux de recevoir des couteaux, des haches, des hameçons, de la toile, des miroirs, des peignes et diverses bimboloteries. Certains auteurs ajoutent, à cette liste de l'alcool ; ne mélangeons pas les époques, c'est une erreur historique car alors on ne faisait pas de rhum en Guadeloupe. Le cognac et les autres alcools de France étaient trop rares, ils coûtaient trop cher ; quand ils en avaient, sauf dans des cas exceptionnels, les Blancs les gardaient pour eux-mêmes.

Or, un jour, raconte le Père Du Tertre, dans son livre, Histoire Générale des Antilles, en 1653, une goélette de la Martinique, en route pour la Guadeloupe s'est arrêtée tout au nord de la Dominique devant le carbet Caraïbe de l'Anse appelée ensuite Anse du Mé. Les hommes étaient partis pour faire un coup de main contre une propriété anglaise à Antigue. Les marins en profitèrent pour se payer du bon temps avec des femmes, voler quelques hamacs et d'autres objets. Le lendemain, ils repartirent sans se soucier des conséquences de leur conduite.

A leur retour, les Caraïbes s'arrêtent chez leurs amis de Marie-Galante, certains dormirent même dans le fort. Ce fort était une simple case couverte en paille entourée d'une palissade en poteaux. Ils riaient bien, avec les Français, des dommages causés aux Anglais. Le lendemain, ils repartirent.

Arrivés en Dominique, ils apprirent les méfaits des marins venus de Martinique. Furieux, poussés par Warner, le fils d'une Caraïbe et du premier gouverneur anglais de Saint-Christophe, ils décidèrent de se venger. Les autres Caraïbes de la Dominique, étaient amis des Français, ou, craignaient leur force, ils refusèrent de se joindre à eux. Peu nombreux, les Indiens de l'Anse de Mé ne pouvaient aller en Martinique ou en Guadeloupe pour assouvir leur vengeance. Il fallait des victimes à leur portée, ils décidèrent d'aller à Marie-Galante. Ils y arrivèrent, amis-amis, et, à l'improviste, à coups de boutou, ils tuèrent la vingtaine de Français qui étaient là. Ils leur coupèrent la tête et fichèrent ces trophées sur des piquets tout au long de la plage, c'est pourquoi, on l'appelle la plage du Massacre. Il ne restait plus un habitant à Marie-Galante. Cet épisode termine une phase de l'histoire de notre île.

TEXTE de M.A. LACOUR

Extrait de « *Histoire de la Guadeloupe* », Tome 1, 1976, p. 138 à 141

Le traité de paix avec les Caraïbes

La politique de Houël, de conserver de bonnes relations avec les Caraïbes lui fit obtenir la gloire de servir d'intermédiaire entre eux et les gouverneurs des autres îles, français et étrangers, pour conclure une paix générale. Par ses bons offices, la paix venait d'être conclue entre les naturels de la Martinique, de Saint-Vincent et de la Dominique et les gouverneurs anglais des îles de Mont-Serrat, Nièves et Antigue. Mais cette paix n'était considérée que comme une trêve. Les Caraïbes portaient une haine égale à toutes les nations européennes qui étaient venues les dépouiller de leurs terres. Toutefois, par suite des grands massacres faits de leurs peuplades, plus encore par l'imperfection des armes dont ils faisaient usage, désormais trop faibles pour entreprendre seuls et par eux-mêmes des actes d'hostilité, ils savaient attendre que leurs ennemis fussent en train de se déchirer ; alors, servant d'auxiliaires à ceux-ci contre ceux-là, ils arrivaient à assouvir leur vengeance ; vengeance terrible qui, dans certains quartiers des îles, avait produit le vide. Les colonies anglaises avaient encore plus souffert de cet état de choses que les nôtres. Les gouverneurs de Mont-Serrat, Nièves et Antigue, pensant enchaîner la politique de Houël, qui avait su toujours se ménager des auxiliaires parmi les Caraïbes, lui proposèrent d'établir contre eux une union ou ligue offensive et défensive. Houël fit part de cette proposition à Poincy, qui faisait encore aux Antilles françaises l'office de gouverneur général. La proposition, goûtée par Poincy, il fut convenu que les gouverneurs des différentes îles se réuniraient à Saint-Christophe, sous sa présidence, pour convenir des clauses du traité. Aussitôt Houël donna avis au gouvernement de la Martinique de ce qui allait se passer.

En conséquence de la convention, Houël pour la Guadeloupe, Théméricourt pour Marie-Galante et les gouverneurs de Mont-Serrat, Nièves et Antigue, en personnes ou par procuration, se trouvèrent réunis à Saint-Christophe, au mois de février 1660. L'assemblée, sous la présidence du baillif de Poincy, arrêta que les îles de Saint-Vincent et de la Dominique demeureraient à toujours aux Caraïbes, sans pouvoir jamais être occupées par les Anglais ou par les Français ; que tant qu'ils se contenteraient de la possession paisible de ces deux îles, sans chercher à rien entreprendre contre les établissements français ou anglais, il ne serait fait contre eux aucun acte d'hostilité, mais que la guerre déclarée par eux à l'un des gouverneurs signataires de l'union le serait à tous. La fâcheuse nécessité des hostilités arrivant, les frais devaient être supportés par portions égales par les gouverneurs français et anglais, lesquels par avance, et de part et d'autre, devaient avoir un fonds de réserve de vingt mille kilogrammes de sucre.

Pour maintenir les conditions de la paix, comme pour la conduite des opérations de la guerre, il fut fait choix par l'assemblée, de Houël et du gouverneur de Mont-Serrat, sir Ausbrun.

On réserva aux autres gouverneurs non présents à l'assemblée la faculté de faire partie de la ligue, sous la condition de faire leur déclaration dans le délai de 6 mois et de payer leur quote-part des frais.

La présidence de cette assemblée fut un des derniers actes du baillif de Poincy. Il mourut le 11 avril 1660, âgé de 77 ans, après un séjour de 21 ans aux îles.

TEXTE de M.A. LACOUR (suite)

Extrait de « *Histoire de la Guadeloupe* », Tome 1, 1976, p. 138 à 141

Le traité de paix avec les Caraïbes (suite)

Le gouvernement de la Martinique, averti, avait dépêché à Saint-Christophe, mais un peu tardivement les sieurs Renaud et de Loubières. A leur arrivée, les membres de l'assemblée s'étaient déjà séparés. Poincy les renvoya à Houël. La Martinique était alors en guerre avec les Caraïbes. Les députés de cette colonie, venus à la Guadeloupe, Houël leur fit comprendre qu'avant d'être admis dans l'union il fallait que le gouvernement de la Martinique commençât par traiter de la paix, puisque, la ligue des gouverneurs étant défensive et offensive, il en résulterait que la Martinique étant en guerre et faisant partie de l'union, toutes les autres îles se trouveraient également en état d'hostilité; qu'ainsi la ligue, formée en vue du maintien de la paix, à son début manquerait son objet. Houël s'offrit comme intermédiaire promettant de faire venir à la Basse-Terre les chefs caraïbes qui traiteraient de la paix.

Les sieurs Renaud et Loubières, qui n'avaient pas de pouvoirs pour traiter de la paix, allèrent les chercher à la Martinique. A leur retour à la Guadeloupe, ils trouvèrent réunis à la Basse-Terre quinze des principaux Caraïbes de Saint-Vincent, de la Dominique et de ceux chassés de la Martinique. L'assemblée se tint dans la maison fortifiée de Houël, dans les premiers jours d'avril. Les Pères Duvivier, jésuite, et Beaumont, jacobin, résidant à la Dominique avec les Caraïbes depuis quelques temps, y assistèrent; un sieur Jean Jardin, colon de la Guadeloupe, servit d'interprète.

La paix fut conclue. Les Caraïbes acceptèrent la condition de résider à Saint-Vincent et à la Dominique, avec promesse de n'être pas troublés dans ces possessions par aucune nation européenne. Les restes de cette race infortunée se concentrèrent, en effet, en grande partie dans ces deux îles ; mais plusieurs familles continuèrent à demeurer dans les lieux non défrichés de la Guadeloupe, de la Martinique et de Sainte-Lucie d'où elles n'ont disparu qu'avec le temps.

Questionnaire d'aide en vue d'un commentaire guidé

- Le traité franco-anglais/caraïbe a été signé au mois de février 1660 **Vrai ou faux**
- C'est le gouverneur Houël qui en est l'instigateur **Vrai ou faux**
- Qui était le gouverneur de la Martinique ?
- Qui était gouverneur de la Guadeloupe ?
- Le traité prévoyait d'accorder la possession définitive des îles de Saint-Vincent et de la Dominique aux caraïbes **Vrai ou faux**
- Depuis ce traité, les caraïbes ont complètement et totalement disparu de la Guadeloupe **V / F**
- Le traité a été ratifié à Basse- Terre au fort Delgrès qui était la demeure du gouverneur Houël et qui s'appelait « fort Saint-Charles » (prénom de Houël) **Vrai ou faux**
- La signature du traité a été facile car les différents protagonistes se comprenaient facilement **V / F**
- Nommez les différents représentants et le lieu que chacun d'eux représente
- C'est le gouverneur Poincy qui assura la présidence d l'assemblée lors de la ratification définitive du traité de paix **Vrai ou faux**

YONNDÉ PYÉBWA, MANJÉ É FWITAJ A PÉYI-LA

1- Nou sanblé kyòkanblòk enpé plant, pyébwa, fwitaj ou ka trouvé Gwadeloup. Mi yo :

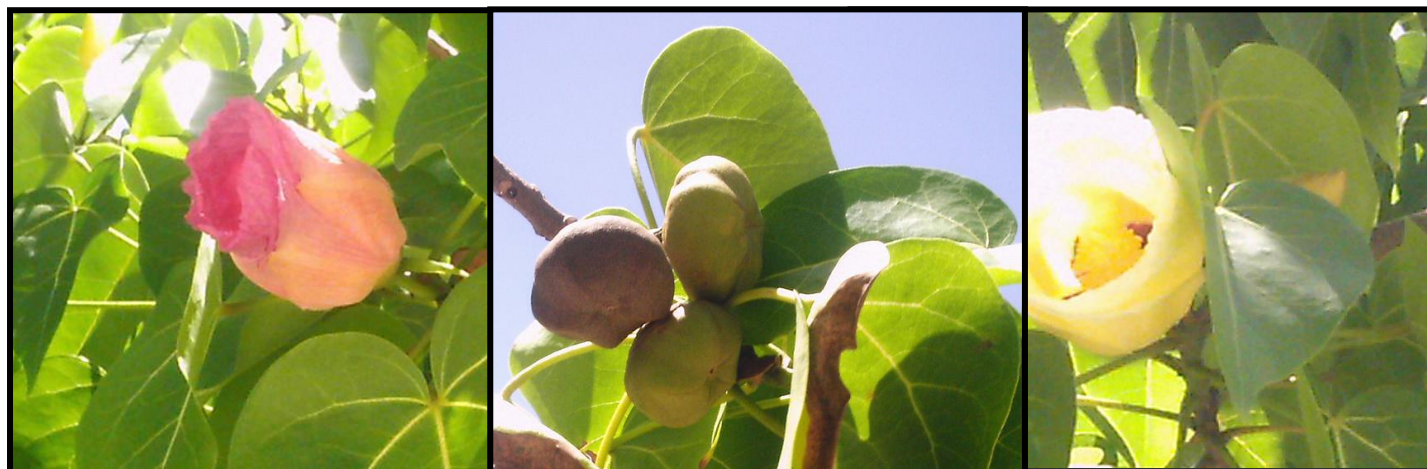
Ziyanm, piman, ponm malaka, mango, topinanbo, balizyé, prin sitè, pwa dou, rakèt bòdlanmè, kachiman, mèlon, kann, gouyav, kouskouch, bannann, sitè, zikak, tabak, zoranj, frèz, mannyòk, ponm kajou, karanbòl, lètchi, zaboka, kako, koubari, patat, panplèmous, koko, palétivyé, jakyé, kanpèch, prin chili, foyapen, malanga, monben, chadèk, balizyé, mèt sinyé, kafé, banbou, kaymit, zabriko, prin kafé, karapat, papay, filao, sitwon, madè, tanmaren-dézend, diktanm, sapoti, pastèk, jenjanm, kannèl, mapou, ponm kalbas, woukou, miskad, zannanna, jiwòf, vanniy, ponm lyann, pwav, endigo, maogani, kowòsòl, flanboyen, rézen bòdlanmè, ponm kannèl, siriz, pwadibwa, sapoti.

2- Zòt ni pou klasé yo dapré tablo-lasa :

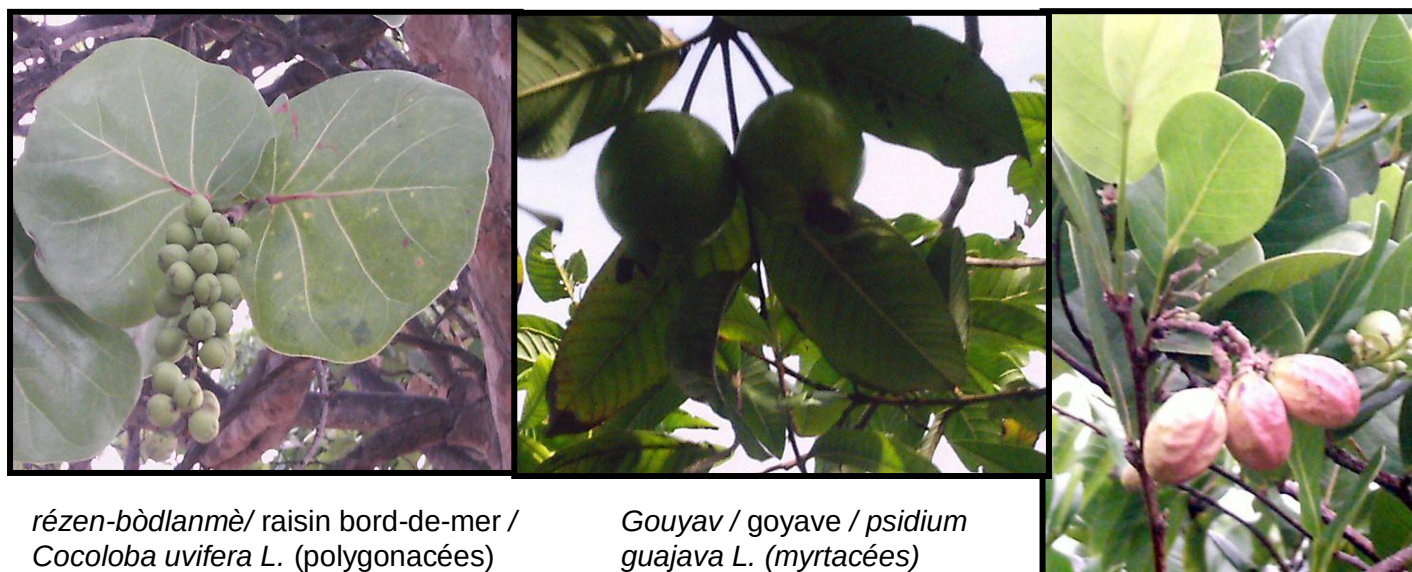
	Sa ki té ja la an tan a Kalina (avan 1493)	Sa ki rivé apré éwopéyen débaké (après 1493)
Pyébwa		
Manjé		
Fwitaj		
Sé lézòt-la		

Pou fè travay-lasa épi zélèv, zòt pé sèvi épi liv a : « Lucien GEGRAS, **LE JARDIN CREOLE, Repères culturels, scientifiques et techniques**, éditions JASOR / Achipel des sciences, 2006 » ; « ta Jean-Pierre SAINTON, **HISTOIRE ET CIVILISATION DE LA CARAÏBE, Tome 1, Le temps des genèses**, Editions Maisonneuve & Larose » ; « ta Jean-Louis LONGUEFOSSE, **PLANTES MEDICINALES DE LA CARAÏBE, 1 et 2**, Editions Gondwana »

YONNDÉ PYÉBWA, RIMÈD-RAZYÉ, MANJÉ É FWITAJ A PÉYI-LA



Sesuvia populnea (malvacées)



rézen-bòdlanmè / raisin bord-de-mer /
Coccoloba uvifera L. (polygonacées)

Gouyav / goyave / *psidium*
guajava L. (myrtacées)

Zikak / icaque / *chrysolobanus*
icaco L. (rosacées)



woukou / roucou / *bixa*

KALINA É RIMÈD RAZYÉ

Kalina té ka sèvi yenki épi sa i té an laliwonnaj a yo ki an lanmè, ki an syèl (doukou a lalin) é asiré-pa-pètèt, sé si tè yo té ka touvé sa i té fo pou vi a touléjou a yo. Sé konsa, yo itilizé rimèd hazyé pou swannnyé kò a yo. Si yo té ni bobo, fò yo té touvé longan-la an patiraj ola yo ka viv.

Mi on tablo a yonndé rimèd hazyé nou touvé dapré liv a misyé LONGUEFOSSE Jean-Louis, *Plantes médicinales de la Caraïbe 2, éditions Gondwana, 2003*. Menmsi yo ka vann liv-lasa yenki an fawmasi, a pa pousa pou sèvi épi rimèd hazyé nou maké, davwa nou pa dòktè fèy.

Tit kréyòl-la	Tit syantifik-la	Tit fwansé-la	Kijan a'y	I dwètèt bon pou
Trèf savann, kòd a vyolon	<i>Desmodium incanum DC. var. incanum L.</i>	Trèfle savane	Sé on kalité zèb ka fè flè près tout lanné-la	Ben, lavavit ...
Toloman	<i>Canna indica L.</i>	Toloman	I ka pousé òbò tirivyé é mang. I ka fè bèl flè wouj, jòn, wòz	Farin toloman bon pou mèt an lèt a toupiti timoun.
Sapotiy	<i>Manilkara zapota (L.)</i>	Sapotille	Pyébwa ki pé fè 4 a 8 mèt hotè, ka pòté bon fwi.	Lachman , parazit a zannimo
Rakèt fimèl	<i>Nopalea cochenillifera (L.)</i>	Raquette sans piquant	Plant gras épi tij san fèy, pwèl dou, flè é fwi wouj	Lanflanmasyon, ben pou kò a'w, chanpwen a chivé
Patat makak, chandèlyé	<i>Ruellia tuberosa L.</i>	Petite patate	I ka pousé an tè sèk. Fwi a'y sé on sòt kalité kapsil épi onlo tigrenn	Lafyèy, koupman vant
Ti ponpon	<i>Hyptis capitata Jacq.</i>	Petit pompon	Zèb épi fèy laj, flè won é blan	Bouton, bobo ...
Zèb a pik, tabak a dyab	<i>Neurolaena lobata (L)</i>	Herbe à pique	Fèy a'y danté, i ka fè flè jòn	Ladeng, dyabèt, mal lèstonmak
Zèb a chat	<i>Eupatorium macrophyllum (L)</i>	Herbe à chat	Toupiti pyébwa a fèy laj, flè a toupiti ti grenn	Doulè
Galba (calaba an kalina)	<i>Calophyllum calaba L.</i>	Galba	Pyébwa ki pé monté jis a 25 mèt hotè, on mèt lajè	Bobo, doulè, malren
Pistach ma- won, ti branda, zèb a lèt	<i>Polygala paniculata L.</i>	Ester fragile	On ti zèb frajil-frajil, ka fè ti fwi épi on grenn nwè adan'y	Doulè, pou fè kenbwa
Zépina	<i>Amarantus dubius</i>	Epinaud-pays	Zèb épi ti flè vèw, fwi a'y sé on ti grenn nwè oben on jan mawon	Absé, konstipé, bobo
Koubari	<i>Hymenaea courbaril L.</i>	Courbaril	Gran pyébwa (20 a 40 mèt), flè a'y blan, fwi a'y long	Lazm, bwonchit, lachman, mal fwa, kolèstéwòl
Siriz	<i>Malpighia emarginata DC.</i>	Cerise -pays	Ti pyébwa ki pé rivé jis a 6 mèt hotè, fwi a'y wouj	Mal gòj, lagrip, mikòz
Bwa lèt	<i>Tabernaemontana citrifolia L.</i>	Bois lait	Tipyébwa, flè blan apré blé. Fwi a'y an dé mòso	Kò, véri, fatig

ON VAYAN PYÉBWA KI KA SÈVI JIKALÈ

Sources : Nouveau Voyage aux isles de l'Amérique, R.P. LABAT ; Histoire générale des Antilles, R.P. DU TERTRE ; ANTILLES d'hier et d'aujourd'hui (La flore 2), Editions DESORMEAUX ; Flore illustrée des phanérogames de la Guadeloupe et de la Martinique, J. FOURNET

KARATA

Ki tit kréyòl a'y ? : karata, karata blé

Ki tit fransé a'y ? : agave, karatas

Ki tit syantifik a'y ? : furcrea tuberosa, bromelia karatas

Ki pòtré a'y ? : sé on pyébwa a pikan. Anba a'y ka sanm on bouké flè kon lalwé, é an mitan a'y on gran tij tou dwèt é gwsè on janm a nonm ka pwan chimen a syèl jis a vennsen pyé (on pyé = 33 santimèt) défw ; i ni dèt fèy chak koté anho a tij-lasa. Sé on bwa flo davwa lè i fin lagé dlo a'y sé yenki fil é kòd ka rété, kifè i bandé konsa é i ni diraj a santan

Kijan i ka fè pri ? : pa ti patat

Kijan i ka pòté flè ? : pli souvan ki rarman aprédavwa i pòté flè i ka mò

Ki koté i ka viv an Gwadeloup ? : pasi anba (lakòtsoulèvan) ; granntè, Marigalant ;

Dézirad...

Ka yo ka fè èvè'y ? : Dètouttan moun toujou sèvi épi'y

- *Antan a mérendyeyen* :

- Prèmyé biten i sèvi sété pou fè difé ; yo té ka pwan on mòso byen sèk é yo té ka fwoté'y ajékontinyé asi on dèt mòso bwa rèd rèd rèd jikatan i té fè létensèl
- Yo fè kòd èvè'y pou hanmak a-yo é flèch a-yo, lign pou péché
- Yo té ka krazé rasin-la é sé fèy-la adan rivyè pou té sa toudi sé pwason-la é aprés sété ranmasé sé bèt-la san fòsé

- *Odébi lakolonizasyon anplisdisa mérendyeyen té apwann lésèz ki té débaké* :

- flè a'y é fèy a'y mélanjé é pwav sèvi mèdsin pou madanm ki té sòti dikouch ;sé konsa yo té ka mèt-yo daplon pli vit ki van
- yo fè twèl é ba évè'y
- lèwwè ou fè sé fèy-la kuit, ou ka trapé on sòt kalité diven yo té ka ba moun ki té ni loprésyon
- si on moun té ni on nèw bloké aprédavwa yo té pilé fèy-la, yo té ka pozé'y si'y , tout biten té ka débloké onfwa pou onfwa

ON VAYAN PYÉBWA KI KA SÈVI JIKALÈ (suite)

Sources : Nouveau Voyage aux isles de l'Amérique, R.P. LABAT ; Histoire générale des Antilles, R.P. DU TERTRE ; ANTILLES d'hier et d'aujourd'hui (La flore 2), Editions DESORMEAUX ; Flore illustrée des phanérogames de la Guadeloupe et de la Martinique, J. FOURNET

KARATA (suite)

- *Jòdi dapré sa moun nou kontré di nou é dapré sa nou-menm an-nou nou vwè an plen mitan koko zyé an-nou :*
 - ou ka trouvè'y toujou aka kwafè ki ni tibwen plis ki senkant lanné anlè tèt a-yo ; on mòso byen sèk é byen flo a ven santimèt longè apéprè ka sèvi lim pou filé razwa lontan
 - moun ka fè lapèch konnèt li osi ; i pé sèvi flotè kisé pou nas, kisé pou filèt ; men ni péchè ki ka pwan'y pou fè bwé a zòfi
 - pou on dèt pati i ka sèvi bayè pou baré pak a kabrit oben pak a bèf
 - ni moun ka jis sèvi épi'y pou bèlté a douvanpòt a-yo

Kijan pou fè trapé sé fil-la adan sé fèy-la ? :

Dabòpouyon, fò fann fèy karata-la an dé oben twa mòso si tout longè a'y. Apré ou ka mèl li anho a on difé pou moli'y é ou ka dépozé'y an plen mitan solèy. Aprés a ou ka maré on bout si on pyébwa é ou ka ba'y on kabouya pou i pa chapé. Konnyéla, ou ka ralé lòt bout a fèy-la : pawti vèw-la ki ka fè lagli-la kan'n tonbé ; ka rété fib-la. Pou bout, ou ka chalviré sans kivedi ou ka pwan bout-la ki té maré an pyébwa-la an men a'w é ou ka mèl sila ou té sòti ralé-la si pyébwa-la ; ou douré trapé menm rézilta ki talè-la...

Tousa sé dapré pawòl a *labé Labat* adan liv a'y. Mwen menm an-mwen an pòkò fè'y ; sa téké bon moun ki téké vlé éséyé vwè sa sa ka bay.

Pou fè lapousuit

- Pwodui démomaké ki ka maché menmjan-la asi kalbas, gonmyé, mangnòk , étks...
- Mété sé répons-la an plas a-yo (woumèt an lòd)
- Mi sé répons-la, trouvè sé kèsyon-la (sé zélèv pa ni yo anba zyé a-yo)

ON VAYAN PYÉBWA KI KA SÈVI JIKALÈ (suite)

Sources : Nouveau Voyage aux isles de l'Amérique, R.P. LABAT ; Histoire générale des Antilles, R.P. DU TERTRE ; ANTILLES d'hier et d'aujourd'hui (La flore 2), Editions DESORMEAUX ; Flore illustrée des phanérogames de la Guadeloupe et de la Martinique, J. FOURNET



karata ; N. Scientifique *furcrea tuberosa*



Karata blé



Tij a karata-la atè



Karata é tij a'y



Lim a razwa a kwafè

POEZI A Alain VERIN

Tiré adan liv a'y : « Anba lèspwa », Collections Alizés, 2005, n° 10

KALBAS

Adan on kalbas ni dé kwi,
Oben on katoutou fougé,
On chaspann pou dlo lavandé
Oben on chacha dézòdyè.

Kwi pou pé makayé mori
É on krazi manlanga wich.
Katoutou pou salé léri
Pou jou soupén pa byen vini.

Chaspann ka nòz soupwann ranmyé,
Dékalbiché bòdaj zèbaj,
Ployé rnawo, chouboulé jon,
É bwè limyè an mitan ma.

Chacha tòtòy é kalbandaj
A grenn légliz é grenn banglen,
Adan labòdè, pati pèch,
É penteng plen fanm malpalan.

Pistes d'interprétation

Adan 1é mòso-la, makè'd pawòl-la
ka nonmé kat biten mèt-a-mangnòk
yo ka fè épi kalbas. Adan lézòt
mòso-la i ka di osi ka yochak ka
sèvi.

Touvé sé kat biten-lasa

- 1é biten :
- 2è biten :
- 3è biten :
- 4è biten :

Ka yo fè èvè yochak?:

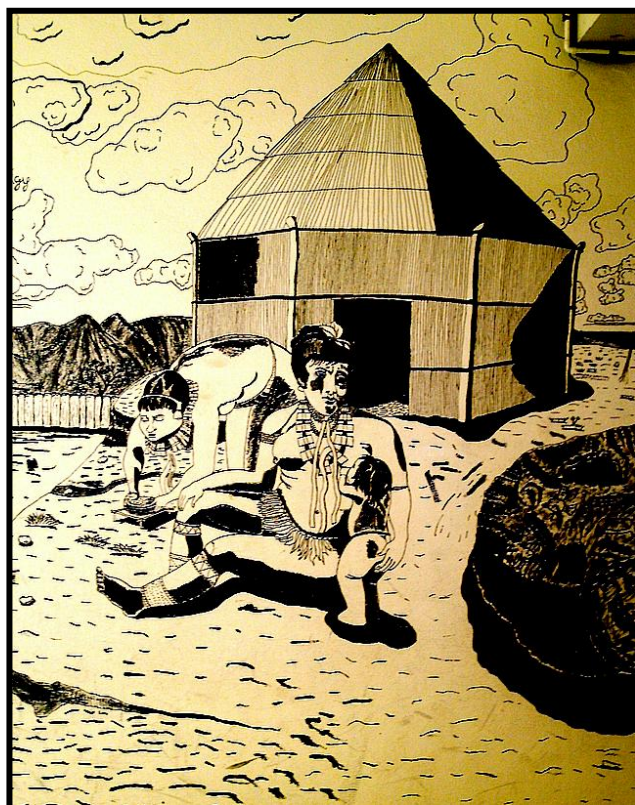
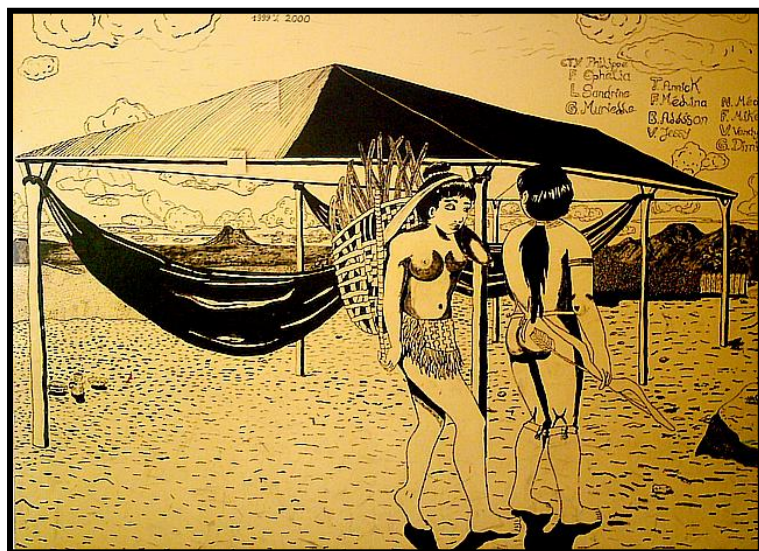
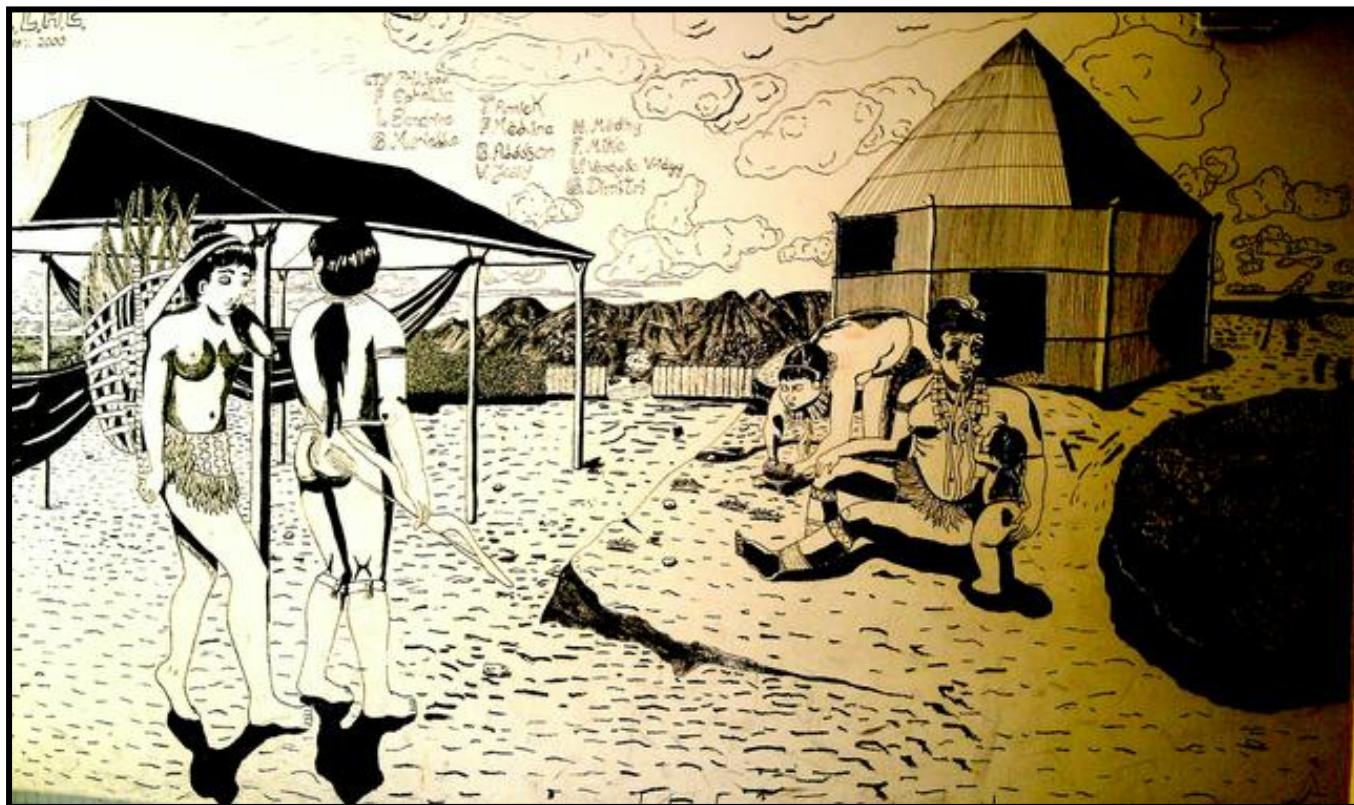
- 1é biten :
- 2è biten :
- 3è biten
- 4è biten:

Aprézan, vou-menm a'w di dèt biten ou
konnèt asi kalbas :

FRESQUE SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES AMERINDIENS

Fresque visible à l'école Ilarion Léogane (dirigée par Mr Aurélien ANDRE)

Circonscription des Abymes 1





Mission 4 42 Mission 4 : Maîtrise des Langues
LINGUE ET CULTURE REGIONALES

KONTIN-CHANTÉ BA TIMOUN

Dapré kadans a « Manman mwen », A l'ombre d'un flamboyant, Didier Jeunesse, 2004, p. 22

Texte adapté

Manman mwen

CONTES ET LEGENDES DES ANTILLES

**SÉ MÉRENDYEN KI FÈ SI TI FLÈ A FRANJIPANNYÉ PARÈT ON JOU BONMATEN
ANLÈ MONTANGN AN NOU KON ZÉTVAL AN SYÈL¹**

Adapté et réécrit en graphie GEREK 78

Ni bon kyèk tan di sa, zannimo potoko pèd lapawòl, kon zòt tout sav, sé Mérendyen ki té ka péplé *Caloucaera*² [...] Dépawfwa, bab té ka pété, gawoulé té ka lèvé. Sila ki té k'ay mèt lapé an lilèt-la pa té ko fèt.

Men rivé on monman, yo té ni on chèf, non a'y sé té "Zétwal an lò" ; i té savan toubòlman.

Savan kon i té yé, "Zétwal an lò" té sav kalkilé zafè a'y ; é sé konsa i rivé fin bat é lagyé-la. Tout lènmi-jiré mèt yo dako ansanm-ansanm.

An tan a "zétwal an lò", gran chèf Mérendyen-lasa, tout rivyè té ka chanté, é lanmmè té ka dansé anlè sab cho-la, anba onlo gran pyé-koko ki té ka baléyé syèl.

An tan a "zétwal an lò", sé gwo pyé-tanmarensi-la pa té ka jen las gadé pòtré a yo adan lanmè blé-la. An tan-lasa, onpil bèl lyann té ka monté kouri an syèl dèyè sé niyaj-la.

Tout zozyo té ka palé on palé ka chanté é tout zanim té ka ponmlé nofwap anmitan kabé-la.

Fanm Mérendyen té ka pasé tan a yo ka fè kasav a mangnòk, oben té ka fè ki sé potri, ki sé kyoyi koton pou fè hanmak, janbyè é ti vwèl a kanaoa.

An tan-lasa, an tan a "zétwal an lò", wi lavi té bèl ! Sé Mérendyen-lasa, sansib kon chèf a yo, té enmé zétwal an syèl konsi sé té ti sè a yo. Touléswa, yo té ka vèyé yo kon taktak. Daprè kwayandiz a yo, zétwal an syèl té ni pouvwa, é zétwal filant té ka pòté chans.

Lè yo té ka vwè yonn pasé anlè tèt a yo, sé té bon dansé é bon chomaj tout lannuit. Mi bòdé ! Wè !

"Zétwal an lò" té on gran mèt-a-mangnòk. Sé té on bon poèt. I té vayan pou goumé ; é i té fò asi lanmè pou menné kanno a'y.

Li osi té enmé gadé sé zétwal-la ki té ka ri ba létan-la léswa.

On jou, on bèl zétwal sòti an syèl é désann toupré koté chèf Mérendyen-la ki té ni alantou a kou a'y on gwo karakoli. I rakonté "Zétwal an lò" kijan li é sé lèzòt sè a'y la té kontan vwè jan yo bon zanmi èvè yo ; kijan yo té ka mò pou vin rété Caloucaera, an péyi a yo.

"Zétwal an lò" ay vwè gran « boyé » a gran kabé-la pou chèché sav sa pou té réponn.

Lannuit, ti zétwal-la wouparèt ankò, é "Zétwal an lò" soukwé tèt a'y pou té montré i dakò.

Douvanjou, "Zétwal an lò" é tout bann a'y rèsté èstèbèkwè lè yo apèsouvè asi sé franjipannyé-la, anho-la, anba montangn-la, onlo-onlo zétwal sanblé an pilo yonn si lòt, ka kléré anba siren a lapli-la.

Bout.

1 Version française : La légende des frangipaniens par Raymonde CELESTE-LEROY - LEGENDES ET CONTES DES ANTILLES - E. Kolodziej Editions pages 20 – 21.

2 Non a lilèt Gwadeloup an tan a Mérendyen

CONTES ET LEGENDES DES ANTILLES

SÉ MÉRENDYEN KI FÈ SI TI FLÈ A FRANJIPANNYÉ PARÈT ON JOU BONMATEN
ANLÈ MONTANGN AN NOU KON ZÉT WAL AN SYÈL¹

Adapté et réécrit en graphie GEREK 78



Franjipannyé / frangipanier / plumeria alba (apocynacées)

Déotwa lidé pou woulé si kont-la :

- Wouchach é bokantaj asi tipyé bwa franjipannyé é flè a'y :
 - Woukonnèt yo, mèt yo an liyannaj èvè dèt pyébwa é flè ki ka sanm yo...
 - Ègzèwsis pou gadé, mangné, santi...
 - Albòm foto é zimaj ; "èrbyé " Ti livré a tèks ...
- Lèkti é bokantaj pawòl-palé pou konprann kont-la :
 - katégori a kont-la
 - Dékoupaj a tèks-la
 - Kalifikasyon a sé pèsonaj-la
 - Wouchach é lèsplikasyon si sé mo-la :
(*Caloucaera*, gawoulé, Mérendyen, nofwap , kabé, hanmak, janbyè , kanaoa, taktak, bòdé, chomaj, mèt-a-mangnòk, karakoli, boyé , èstèbèkwè, an pilo, étoutkonsa...
- bokantaj pawòl-maké, dékoupaj-kolaj, désen, penti, téyat...

UN MYTHE D'ORIGINE DES PEUPLES ARAWAKS ET CARAÏBES

CONTE RECUEILLI A LA DOMINIQUE PAR LE PERE DELAWARDE

Extrait de « *Histoire et civilisation de la Caraïbe* » Tome 1 *Le temps des Genèses*,

Sous la direction de Jean-Pierre SAINTON, Editions Maisonneuve & Larose, 2004, pages 65 et 66

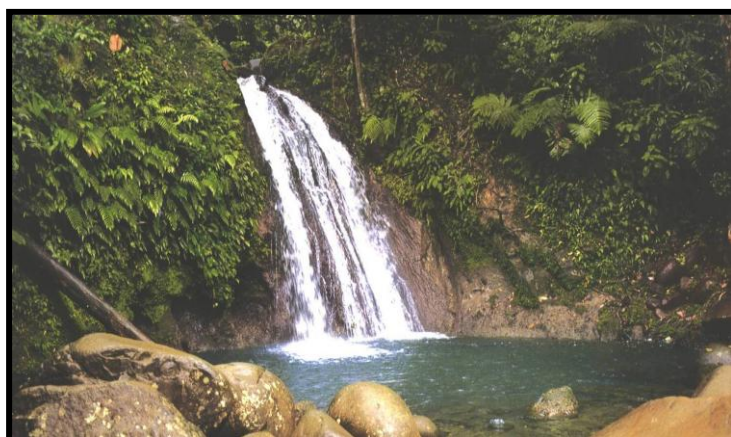
L'histoire de Sésé

« Il y avait jadis un Indien Arawak qui recommanda à sa fille Sésé de ne pas se baigner dans un certain bassin de la rivière quand elle n'était pas bien portante. Un jour Sésé, oubliant le conseil, alla s'y baigner alors qu'elle était indisposée. Or dans le bassin vivait un serpent "tête chien" qui, s'emparant de la fille, la rendit mère.

Cependant cet animal se transformait en homme chaque nuit, et la fille prit l'habitude d'aller le rejoindre à la rivière, à l'insu de ses parents, lorsque le jour était tombé. Sésé mit un enfant au monde dans la case de sa mère et bientôt, chaque nuit, ce petit prit ses ébats dans le bassin avec son père. Lorsque le jour paraissait, tous rentraient au Carbet, le serpent étant caché dans le ventre de Sésé.

Le frère de celle-ci se demandait depuis longtemps pourquoi Sésé avait des graines de balata sans hache pour couper. Un soir, il la suivit: elle se dirigea vers un gros pied de balata où elle s'arrêta, alors le serpent sortit de son ventre, monta à l'arbre, puis, soudain transformé en homme, secoua les branches pour en faire tomber les graines. Tout ceci fâcha le jeune homme qui décida de tuer le serpent, ce qu'il fit le lendemain au moment où l'animal montait de nouveau dans l'arbre. Il le coupa en mille pièces. Sésé, toute peinée, ramassa jusqu'aux plus petits morceaux; elle les enterra et les recouvrit de feuilles. Quelques lunes après, tandis qu'il chassait de ce côté, son frère entendit venir un grand bruit qui s'arrêta où le serpent était enterré; s'étant approché, il trouva là quatre cases pleines d'Indiens: c'étaient les fils du serpent et de Sésé qui furent les premiers Caraïbes. Ceux d'une case étaient contents de voir leur oncle Arawak, mais ceux des trois autres cases étaient fâchés parce qu'il avait tué le serpent. Toutefois les chefs conseillèrent de ne pas tuer leur oncle.

Caraïbes et Arawaks échangèrent des cadeaux et vécurent comme des amis jusqu'au jour où Sésé devenue vieille et toujours inconsolée, dit aux Caraïbes ses fils, de tuer un petit Arawak pour venger le serpent. Ainsi fut fait. Mais les Arawaks tuèrent alors un petit Caraïbe. C'est comme cela que commença la guerre entre les Caraïbes et les Arawaks qui sont ennemis jusqu'à aujourd'hui."



*La cascade aux écrevisses ;
extraite de Guadeloupe,
éditions Grand Sud*

Le mythe de Sésé : Des pistes pour une interprétation philosophique

Jean LUCRY, professeur au lycée des Droit de l'Homme

Rappelons que le mythe bien qu'il ne soit étymologiquement qu'un acte de parole comme les autres est progressivement chargé d'autorité pour désigner la parole qui dit l'indiscutable : on le croit « sur parole » sans autre forme de preuve.

Ici, le mythe de Sésé porte sur l'institution d'une communauté d'hommes assemblés en village, cité ou culture avec les difficultés inhérentes qu'une telle institution entraîne quasi nécessairement. Le récit retrace par ailleurs, des exploits de quelques êtres extraordinaires (Sésé ; Tête chien) qui participent activement à la genèse d'une institution aussi fondamentale. D'une manière générale ce qui s'est passé dans ces premiers jours du monde est destinée à expliquer l'ordre des choses et à révéler en cela le sens de la vie et des finalités de l'univers. Le mythe raconte et celui de Sésé en particulier, pour justifier ce qui est, ce qu'il faut faire par l'exposé d'une nécessité originaire.

1°) A la genèse d'une communauté nouvelle d'hommes, quelques exploits extraordinaires d'êtres peu ordinaires.

Affirmation d'un interdit qui n'en est pas un véritable dans la mesure où il est lié à une condition particulière (la santé, la maladie)

Sésé peut se baigner sauf dans un cas. La nature même de l'interdit est liée à la nature de l'exception (retour cyclique des règles, entouré d'un rituel particulier comme si l'interdit faisait place en son sein à un autre interdit plus important lié au corps, à ses mutations, à ses transformations, à sa possibilité de toujours porter d'autres corps, à la gestation.)

Sésé brave un interdit celui du père (chef de clan, chef spirituel, incarnation de la loi elle-même en quelque sorte).

En retour, et de la manière quasi automatique, elle tombe sous la sanction qui paradoxalement ne la « blanchit » pas de sa faute, de son écart mais la lie aux mains du mal, de la ruse, de la tromperie symbolisés par les traits du serpent (la sentence ne permet pas la rédemption mais autorise la naissance, le surgissement).

Par ailleurs, cette partie du mythe insiste particulièrement sur la présence / proximité de la nature comme si la mise à distance, l'éloignement permettant l'émergence, le développement d'une culture, d'une civilisation n'était encore de l'ordre du possible.

Le serpent (nature) se métamorphose en homme (culture) et Sésé porte, abrite en elle cet élément naturel qui en dehors de la ruse dont on le sent capable est prêt à venir en aide aux hommes. Là non plus, nous n'avons pas à faire une représentation fermée comme dans certains mythes occidentaux pas plus que l'interdit premier n'est absolu, le mal ou la ruse dont le serpent peut faire preuve n'empêche pas une certaine communication. (Rappelons que le serpent à son essence est un couple d'opposés.

2°) L'émergence d'une institution nouvelle.

Sur un fond d'opposés, de paradoxes, de complexité, de relativité surgit une communauté nouvelle : les caraïbes qui manifestent cette complexité originelle par des sentiments eux aussi paradoxaux (représentations fidèles des réalités qu'elles signifient) : désir de vengeance, sentiment de haine mais aussi désir de pardonner, d'oublier, d'effacer.

C'est encore la parole des chefs dépositaires de la loi qui va trancher le débat et apaiser les esprits. Triomphe alors - et là est peut-être l'un des enseignements essentiels du mythe - la parole / le verbe. Avec tout son poids, son pouvoir elle apparaît comme le véhicule absolument fondamental de la sagesse (la paix, l'acceptation de ses origines, la reconnaissance de son passé, le respect dû à l'autre).

POESIE de Daniel THALY

Extrait de « de sel et d'azur, J. Corzani », Editions Hachette Antilles, 1969, p. 9 et 10

Le Mansfenil

La Dominique, une des îles des Antilles, servit d'asile aux Caraïbes qui s'y réfugièrent, notamment lors des massacres de la Martinique. Un assez grand nombre d'entre eux y demeurent encore. Daniel Thaly, originaire de l'île, a toujours aimé évoquer cette race fière, hautaine et belle, décimée par les conquérants européens. Il chante toujours très volontiers Salybia, la réserve caraïbe de la Dominique.

Quittant le littoral où dorment les pirogues,
Le torse fraîchement empourpré de rocou ,
Les vieux chefs tatoués s'en vont hautains et rogues
Vers les lointains pitons où niche l'aigle roux.

Devant eux, l'arc au dos, et son œil plein de flammes,
Chemine, flèche au vent, le fils de Galvanil
Qui finira ses jours dans le troupeau des femmes
S'il ne boit sans frémir le fiel du mansfenil.
(...)

Le fils de Galvanil dissimule ses gestes,
Tend l'arc et fait voler le javelot sifflant...
L'instinct le précipite : il ouvre des bras prestes
Vers le splendide oiseau qui tombe en palpitant.

Galvanil est venu vers le chasseur imberbe
Et ravissant le cœur de l'aigle encor vivant,
Il présente à son fils qui se dresse, superbe,
La coupe où l'or du fiel se mêle aux feux du sang.

S'étant orné le front d'un hoquet de plumage,
Nica sans frissonner boit le breuvage amer
Et les vieillards, joyeux de ce noble présage,
Jettent le cri strident qui va jusqu'à la mer.

Le fils de Galvanil que la vieillesse admire
Marchera libre et fier au bord des sables noirs;
Il verra le grand fleuve où le soleil se mire,
Ses barques vogueront dans l'or rouge des soirs.

Laissant à d'autres mains l'ennui des tâches vaines,
Il s'en ira superbe, empourpré de rocou,
Lutter pour sa tribu dans les guerres prochaines
Et chasser aux pitons lointains les aigles roux.

Et tandis qu'ils s'en vont, car la nuit embaumée
A recouvert le miroir sombre de l'étang,
Le fils de Galvanil, ivre de renommée,
Élève son carquois vers la lune d'argent.

Pistes d'interprétation

- 1- Qu'est-ce qu'un mansfenil ?
- 2- Qui est Galvanil ?
- 3- Qui est Nica ?
- 4- Qui sont ces vieux chefs tatoués ?
- 5- Où se trouvent ces personnages ?
- 6- Que font-ils là ?
- 7- Que décrit alors exactement le poète ?
- 8- Retrouvez les trois parties essentielles du texte
- 9- Que décrit donc chaque partie ?
- 10- Trouvez un titre pour chaque partie
- 11- Retrouvez les traits de la personnalité de Nica tout au long du texte

POESIE de Guy TIROLIEN

Extrait de « Balles d'or », Editions Présence africaine, 1982, p.11 et 12

KARUKÉRA

mon corps sue le roucou
dans mes narines saoûles
tourbillonnent des odeurs de poisson

la blessure de mes yeux brûle
mes pleurs sont de piment
la mer est métal en fusion
- le soleil nid d'éclairs
et moulinet de haches

dans ma chair le soc brûlant
des pirogues géantes
les voilà!
les voilà !
loin très loin par delà la clameur des cayes
une furie de galops sur les vagues vaincues
- et dans ma main crispée
l'amitié chaude du silex

je me rappelle
six fois le pipirit a fait siffler sa flèche
le malheur vole au rendez-vous
ils débarquent !
ils débarquent !

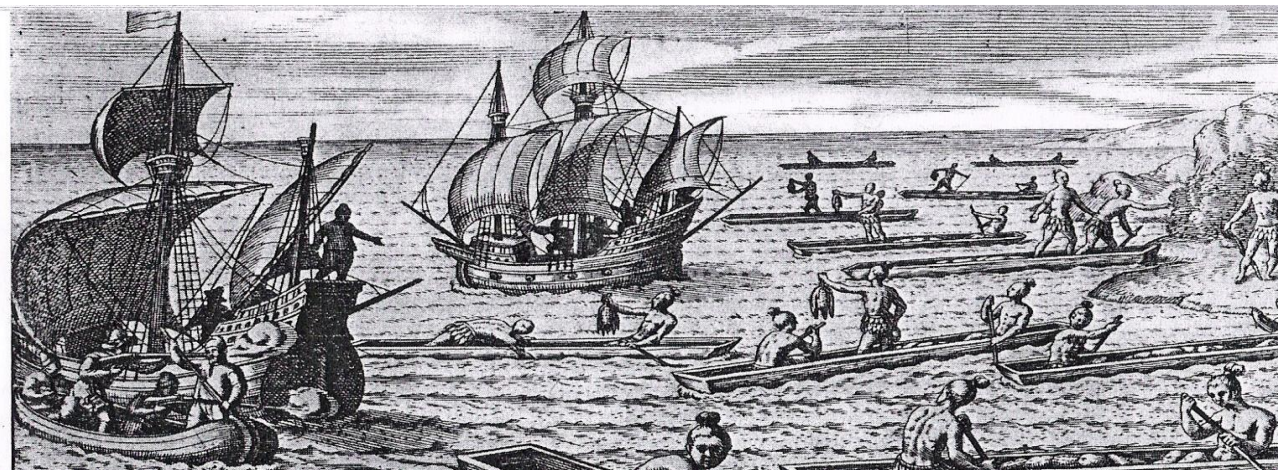
leurs gris-gris crachent des lucioles
la mort est flamme autour de moi
la mort est nuit
l'île chavire
- et nul oiseau ne chantera plus

Karukéra

KARUKERA (lapousuit) : Pistes d'exploitation pédagogique

Pwpozisyon travay an 4^{ème} / 3^{ème} a Jean-Denis GUEMBE, pwofèsè lèt – kréyòl an kolèj Tibou

Annou li dokiman-lasa



Extrait « de sel et d'azur » de J. Corzani page 82, Hachette Antilles, 1976.
Illustration de Théodore Bry : Pirogues et bateaux (B.N. / PH. Bhulloz)

1. Ola nou pé trouvé sé kalité zimaj-lasa ? Ki wòl a tala asi paj-lasa ?
2. Konmen group moun ou pé fè ? Èspliké ankijan ou fè pou trouvé yo ?
3. Ola é kitan istwa-lasa ka pasé ? Bokanté asi sa zòt konnèt asi sé moman-lasa.

Annou vwè aki yo an tèks-la

4. Vèw 1 a vèw 10 : chèché mo ka palé asi «kò» a nonm. Épi ki détèwminan posésif yo maké ?
5. Vèw 1 a vèw 10 : kimoun ka palé an mòso-lasa ?
6. Vèw 1 a vèw 10 : trouvé on krèy mo an tèks-la ka fè sonjé tan é patiraj a karayib ?
7. Vèw 17 : «je», sé pou kimoun ?
8. Vèw 11 a vèw 27 : on dèt kalité pwonon ka parèt. Trouvé'y. Kimoun i ka rèprézanté ?

Doulè épi lanmò an tèks-la

9. Maké tout vèw é espréyon ka montré sé karayib-la ka soufè.
10. Vèw 22 : «pirogues géantes», «gris-gris», «lucioles», trouvé sans prèmyé a chak sé mo-lasa.
11. Vèw 22 : «pirogues géantes», «gris-gris», «lucioles», ka sé mo-lasa vlé di an tèks-la.
12. Vèw 22 : «pirogues géantes», «gris-gris», «lucioles», èspliké pouki poèt-la ka sèvi épi sé mo-lasa.
13. Kijan poèt-la ka «penn» lanmò an tèks-la ?
14. Mofwazé an kréyòl vèw 4 a vèw 10.

Miziraj

«On karayib ka rakonté prèmyé fwa éwopéyen débaké si tè a yo. I ka sonjé jan yo chèché risivwè yo é tribilasyon yo sibi. Maké istwa-la an ven lign omwens.»

MOMAKÉ a YVANDOC (Edouard CORADIN)

Extrait du conte « Le mariage de zagaya ».La revue guadeloupéenne, février 1947

Réécrit en graphie GEREK 78

Détwa ti krab

Tini malzòrèy ki ka rété bòrivyè. I ka lavé pat a'y tout lajouné, tèlman i pè trapé chofi.

Krab-sirik farandolè kon chyen-a-britèl. Kouto a pantalon a'y toujou rèd dèyè.

Sémafòt, li toujou ka swé kon bouro ki sòti a konfès. I sipèstisyé kon pòt-a-pisa .
Toulématen i ka kraché douvan tou a'y avan i sòti dèwò.

Krab-wontèz pa konnèt maché dèt jan ki an bébéle morès. Pa tini kon li pou menné labòdé an palétivyé é pasé lannuit blanch. Pens a krab-lasa pa sav rété an plas. Ki lapli, ki van, ki loraj, i toujou an rodaj. Kan ou vwé i monté fè lanmou an bitasyon, ou pa bizwen krenn : dé mwa pasé é maléré sèten manjé matété.

On krab a dévenn, sé byen krab-kaka. Pou komansé, yo ka fè'y pòté larinonmé san bwè lalimonnad. Madanm a'y abò séré zé a'y an koton fwonmajé, yo tout ka kasé. I chich avè sa, é i ka manjé an tiwa pou pa envité kanmarad a'y.

Mé, apré zagaya, sé tiré léchèl. Krab-lasa, sé mari a tout krab. Si yo voyé'w chèché adan on grap kouyon, pa frapé'w : a pa li ou ké trouvé. Dépi jenn tiboug, i wé kon pyad, fouyapòt kon pa tini, anmègdan kon mouch-a-kako. I konnèt tout tou, toujou fouré an tout kwen ; èvè sa, foutépamal anlong kon antravè.

POEZI a FONDOC (Paul BAUDOT)

Extrait de son opéra en un acte « Fondoc et Thérèse ».Le langage créole, Auguste
BAZERQUE, Editions ARTRA, 1969, p. 506
Réécrit en graphie GEREK 78

Ki diférans !

Gran lopilans
Tini soufrans
Ki diférans
Kan asi lans
San gan ni gans
Ni mannigans
Nipyé dan sab
An ka pran krab !

Dé gran chato
Ki plen gato
Pou mwen, pa vo
Paté-koko,
Ni fig-poto
Ni grignogo
On bon mabi
Chilibibi,
On gnam bata
Fran manlanga.

TEXTE de François EGA

Extrait de « *lectures et activités de français aux Antilles* », CM2, Geneviève FILUZEAU, Jean Marie ROY, Jean GALLERON, Lucien ZECLER, Editions Fernand NATHAN, 1980, p. 76 et 77

LA PÊCHE AUX TITIRIS

Le plus sérieusement du monde, nous apprenions à l'école qu'il y avait quatre saisons dans l'année: le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Nous, petits Martiniquais, nous n'y croyions guère! Quatre saisons seulement? Pour nous, l'année commençait avec la saison des oranges, continuait avec celle des pois-doux, des pommes d'eau, des avocats, des pommes-cannelle, des fruits à pain. Les vacances s'annonçaient avec la saison des quenettes, des mangues et des titiris. La rentrée des classes était **adoucie** par la saison des poissons volants et Noël, sans traîner, entrait dans la ronde avec la saison des pois d'angole et des ignames.

Mes cousins m'avaient beaucoup parlé de la saison des titiris. Quand, après les orages d'août et de septembre, des milliards de petits poissons venant d'éclore laissaient la mer pour venir chercher refuge dans les embouchures des nombreuses rivières de l'île, la saison des titiris était bien là.

Un matin, **un remue-ménage inhabituel** nous avertit que quelque chose d'insolite se passait. Une pluie fine tombait, des femmes sortaient des maisons munies de tous les récipients possibles et **inimaginables**: des couis, des bidons, des seaux et des marmites.

Mes cousins **chipèrent** un drap à tante Clotilde pour aller à la pêche, tout en m'expliquant que les titiris passaient au travers des sennes et des nasses et que le bon moyen pour en pêcher vite un grand nombre était de tendre un drap.

Arrivés au Carbet, notre groupe entra dans l'eau, se sépara en deux et chacun tenant deux poignées du drap nous remontâmes le courant. Il y avait plus de poissons que je ne pouvais l'imaginer. Ils se collaient sur nos bras et nos jambes, éclaboussaient nos visages, rendaient le sable visqueux et les cailloux glissants. Bientôt, tous les récipients hétéroclites furent pleins jusqu'au bord.

J'avais hâte de revenir à la maison où ma mère préparerait une pâte épicée pour faire des beignets de titiris. Nous rencontrions des pêcheurs qui assuraient en riant que si la saison des titiris durait, ils feraient faillite.

PISYÈT KA WOCHÉ !

Nou kontré on mèt-a-mangnòk a lapèch a sé toupiti piti pwason-lasa an sèksyon Rivyè-dépè Bastè. Mi sa i di nou :

" Dabòpouyon, papa an mwen ki té limenm péchè toujou di mwen sé dòwmé ki ka éklò pisyèt . Mwen an pa sav ola sé ti pwason-lasa ka sòti , sa noutout konnèt sé kè sé pitit a pwason...Pisyèt osi fò ni lanmè é rivyè davwa i ka fèt an lanmè é tousuit apré i ka chèché pwan chimen a rivyè-la. Alòs sèpoulòsdonk yo ka di moun Granntè, Lésent pa gè konnèt sa. Pli souvan ki rarman sé an lanbouchi a rivyé-kawbé, a rivyè-dépè, a gran-rivyè Zabitan ou ka trouvé pisyèt A pa toutlè ka ni pisyèt kidonk i ni tan é sèzon a'y. Ou pé péché pisyèt dépi mwad' jen jis an mwad' janvyé apré é o plita pou Léwa. Nou an plen sèzon a'y konnyéla. An péryòd-la an di'w la dépi dényé-katyé pwenté sé mété'w ka véyé.Twa jou apré lalin siwwè ou vwè zéklè fèt pa ni rézon ou pa vwè pisyèt. Men a pa nenpòt ki zéklè; zéklè a pisyèt ka kléré fap fap kon flach a aparèy foto. Pa konfonn li èvè zéklè a loraj!

Premyé jou-la sé lémawkan ka parèt, sé yo ka fè'w sav ké ni apré si rivyè pa désann é chayé yo alé. Yo ka plis si lanmè pa lwen lanbouchi. Ou ka péché yo gran bonnè maten koté twazè katrè èvè on chaltouné, limyè-la ka atiré yo.



Fò ni on drap oben on moustikè. Vomyétan moustikè-la wòz davwa sé koulè-lasa yo enmé. Pisyèt-la ka pwòp pwòp pwòp é sé pouki i ka klè konsa. Men si ou byen gadé ou ké vwè i ni on ti lagli anlè pisyèt-la. Onlo moun ka di i pé fè'w mal si ou frajil. Mwen an pisimyé mété'y an frijidè avan manjé'y. Lè i déglasé an pé woté kim-la.

Dèwwè dézyèm jou-la pwan pisyèt-la ka vin woché an lanbouchi-la. Ou pé pa péché'y épi dra ankò. Ou ka pwan on sak an jít é ou ka pozé'y anfon dlo èvè enpé ti wòch kouché anlè sak-la. Aprés dépi zafè a'w fèt sé woté sak-la an dlo-la é soukré chak wòch pou fè sé pisyèt-la tonbé. An monman-lasa ou ka rann vou kont pisyèt mwèsi.

Ou pé mété'w bò chimen èvè bonm pisyèt a'w. Sèten ké manké padavwa moun enmé sa toubòlman. Jòdijou on pòt pisyèt sé 3 éwo.

An pé ké jen obliyé on lanné an té ay fè on koul pisyèt rivyè-kwabé èvè on kouzen an-mwen. Nou té pwan tèlman, an fè 15 000 Fran é li 20 000 fran. Kanmiyonèt an mwen té bawo é pisyèt té ka voltijé toulouloulè an monté Salé "



Moustikè-la (filèt)

TEXTE

Extrait de « *Histoire de la Guadeloupe* », M.A.LACOUR, Tome 1, Edition et diffusion de la culture antillaise, 1976, p. 25 à 38

Portrait des caraïbes

Il était, au contraire, lors de l'arrivée des Européens, au rapport de *Dutertre*, « le peuple le plus content, le plus heureux, le moins vicieux, le plus sociable, le moins contrefait, et le moins tourmenté de « maladies de toutes les nations du monde. » L'homme comme la femme parvenaient à l'extrême vieillesse, sains, dispos, le front à peine marqué des rides du vieil âge.

Ni l'homme ni la femme ne connaissaient l'usage des vêtements. Mais la nudité n'exclut ni la pudeur ni la chasteté que des vêtements épais ne recouvrent pas toujours. Des colons plaisantant sur la nudité de quelques jeunes femmes, l'une d'elles leur dit: « Ne nous regardez qu'entre les yeux et vous ne verrez point notre « nudité. »

La jeune fille se distinguait de la femme en ce que celle-ci, sitôt son mariage, se mettait des espèces de jambières en coton.

Le Caraïbe, en présence des étrangers, prenait une attitude grave, une figure composée, mais la gaîté et l'enjouement formaient le fond de son caractère. Il saisissait avec promptitude le côté plaisant des choses.

L'étranger était toujours accueilli par ces paroles: *Soyez le bien venu*. Crainte d'indiscrétion, aucune question ne lui était faite; on le faisait entrer au foyer et asseoir dans un hamac. Après un moment, lorsque celui qui donnait l'hospitalité supposait que son hôte était reposé, il faisait mettre devant lui une petite table sur laquelle étaient des rafraîchissements et des aliments. L'étranger, après avoir satisfait son appétit, pouvait emporter les restes du repas.

Le Caraïbe était d'une propreté extrême. Sa demeure était balayée avec soin. Ses villages étant tous construits sur le bord d'une rivière ou dans le voisinage de la mer, le matin, sitôt levé, sa première occupation était d'aller se baigner. *Il ne connaissait pas l'usage de la fourchette et de la cuiller, mais il ne mangeait jamais sans s'être soigneusement lavé les mains.*

Nous avons parlé des guerriers. Pour en avoir le titre, il fallait avoir fait ses preuves, montrer qu'à la force du corps, qui triomphe des obstacles, on réunissait l'énergie du caractère, qui fait mépriser la douleur, supporter de longues privations. Lorsque le père croyait son fils en état de recevoir la consécration de l'homme de guerre, il convoquait les guerriers de son village et des villages voisins. Les guerriers réunis dans le *Carbet*, devant être juges des épreuves, le récipiendaire était introduit et placé au milieu de l'assemblée, assis sur un siège formé d'une bille de bois. Le père s'avancait portant un oiseau de proie appelé *mansfenil*, espèce d'épervier. Rendu devant son fils, il s'arrêtait, prenait l'oiseau par les pattes et lui brisait la tête sur celle du récipiendaire. Après toutes ces épreuves, si le jeune Caraïbe ne paraissait pas affaibli, s'il montrait, par sa tenue et sa démarche, qu'il pouvait encore faire une longue course et manier le *boutou*, il montait au rang des guerriers.

Le soin de l'intérieur de la maison et de la plantation des vivres était laissé à la femme. L'homme, lorsqu'il n'était pas engagé dans une expédition guerrière, employait le temps qu'il ne donnait pas à la chasse et à la pêche, à construire des cases et des pirogues, ou à fabriquer des meubles et des ustensiles de ménage.

TEXTE

Extrait de « *Histoire de la Guadeloupe* », M.A.LACOUR, Tome 1, Edition et diffusion de la culture antillaise, 1976, p. 25 à 38

Portrait des caraïbes (suite)

Dans les travaux pour lesquels les forces d'un homme auraient été insuffisantes, comme la construction d'une case ou celle d'une pirogue, les Caraïbes s'aidaient mutuellement, sans qu'il vînt à la pensée de personne d'exiger une récompense. Le service que l'un prêtait aujourd'hui, le lendemain l'autre le lui rendait. Le Caraïbe n'avait pas encore appris à posséder des richesses.

Aucun âge n'était assigné à l'homme et à la jeune fille pour se marier. Celui qui voulait épouser une jeune fille de son village ou d'un autre village, en faisait la demande au père. Le consentement de celui-ci formait le mariage, lequel était suivi d'une fête appelé Vicou, du nom d'une liqueur enivrante faite avec de la cassave bouillie et fermentée. Il y avait des circonstances, cependant, où le jeune homme n'avait besoin d'aucun consentement: c'est lorsqu'il s'agissait d'une cousine germaine.

Il n'y avait pas de vicou sans danse. La danse était chez le Caraïbe l'image de l'amour et surtout de la guerre. Il dansait au son de la flûte, d'une espèce de violon et du coicoi. Le coicoi était une petite calebasse emmanchée, dans laquelle étaient renfermés des noyaux durs et que l'on secouait. La flûte était faite avec un bambou, quelquefois avec l'os d'un Arouage. La musique et la danse étaient entremêlées de chants.

Les jeunes gens avaient le plus grand respect pour les vieillards: en toutes choses, on déférait à l'opinion des anciens, parce qu'on la supposait basée sur l'expérience.

Ce peuple n'avait nulle notion des saisons et du calcul. Pour lui, un mois était une lune, une année, une poussinière. Rien que pour indiquer le chiffre vingt, au delà duquel une quantité innombrable lui apparaissait, il employait une expression effroyable: chonnoucaboraim, chonnougouoi-ram, c'est-à-dire tous les doigts des mains et tous les doigts des pieds.

Aussi la guerre décidée, voici par quel procédé on déterminait le jour de l'entrée en campagne: chaque chef d'un village, élu pour la campagne, prenait, chacun à son tour, un petit caillou qu'il mettait dans une calebasse; ce manège, répété plusieurs fois, la calebasse était bouchée avec soin et emportée par le chef. Chaque jour il en retirait l'un des cailloux, et lorsqu'il n'en restait plus, l'heure du rendez-vous était venue.

Cet homme si terrible à la guerre, qui exerçait à l'égard de ses prisonniers des actes atroces, abominables, avait pour ses enfants une tendre affection. Il ne pouvait s'en séparer. Il les menait avec lui dans tous ses voyages, même les plus lointains. Les garçons, dans la première enfance, étaient laissés aux soins de la mère ; mais sitôt qu'ils pouvaient s'en passer ils suivaient le père, qui leur apprenait à tirer de l'arc, à chasser, à pêcher, à construire une toubana et une pirogue. Les filles, avant leur mariage, n'abandonnaient pas leur mère. Le Caraïbe connaissait aussi les douceurs de l'amitié. Lorsqu'il s'était fait un ami, c'était à la vie et à la mort. Par une heureuse et délicate fiction, afin de montrer que les deux existences devaient désormais se confondre, il prenait son nom et lui donnait le sien..

TEXTE

Extrait de « Histoire de la Guadeloupe », M.A.LACOUR, Tome 1, Edition et diffusion de la culture antillaise, 1976, p. 25 à 38

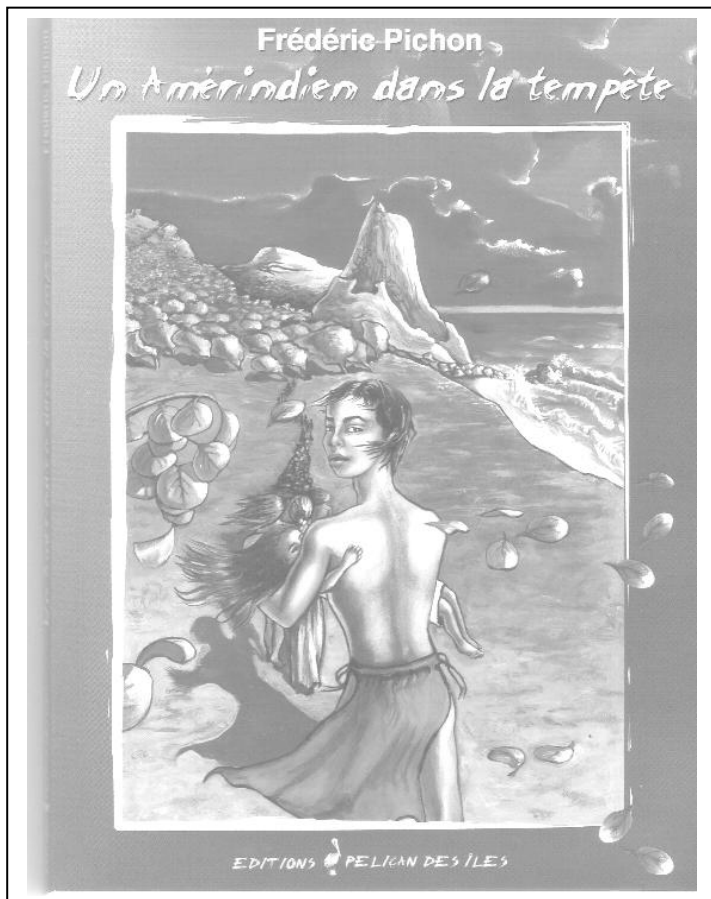
Portrait des caraïbes

Quelques pistes d'exploitation (activités) possibles

- 1- Après lecture et appropriation du texte : identifier le type de texte (poétique, historique, narratif, descriptif...)
- 2- Retrouver l'organisation du texte : en paragraphes qui développent chacun un thème
- 3- Repérer les différents domaines (thèmes) cités (traités) dans le texte :
 - Caractère
 - Habillement
 - Hospitalité et accueil
 - Soin du corps et propreté
 - Elévation (statut de guerrier)
 - Activités quotidiennes (familiales et sociales)
 - La solidarité (koudmen)
 - Le mariage
 - La musique et la danse
 - Le respect des anciens
 - L'utilisation du calcul
 - L'éducation des enfants
 - Les relations humaines
- 4- Comparer ce portrait du caraïbe à un « homme » du pays de nos jours : par exemple par l'élaboration d'un tableau comparatif
- 5- Comparer ce portrait avec les comptes-rendus des recherches effectuées, des données recueillies lors des sorties
- 6- Réaliser un QCM (questionnaire à choix multiples) pouvant constituer une trace écrite dans le cadre d'une séance d'histoire
 - Le caraïbe était un très mauvais hôte, : il détestait recevoir (accueillir)
 - Il pratiquait déjà la solidarité (le principe du « coup de main »
 - Il ne connaissait pas le mariage et vivait uniquement en concubinage
 - Il n'accordait guère d'importance aux soins du corps et de l'habitat
 - Le jeune obtenait le statut de guerrier sur simple recommandation du père
 - Le jeune avait un grand respect pour les anciens
- 7- Questions de connaissances culturelles
 - Quels rafraichissements le caraïbe pouvait-il donner à son hôte ?
 - Quels aliments lui offrait-il ?
 - Quels meubles et ustensiles de ménage l'homme caraïbe fabriquait-il ?

ETUDE D'UN ROMAN HISTORIQUE

Un Amérindien dans la tempête, Frédéric Pichon, Editions Pélican des îles, 2006



Pistes d'exploitation pédagogique

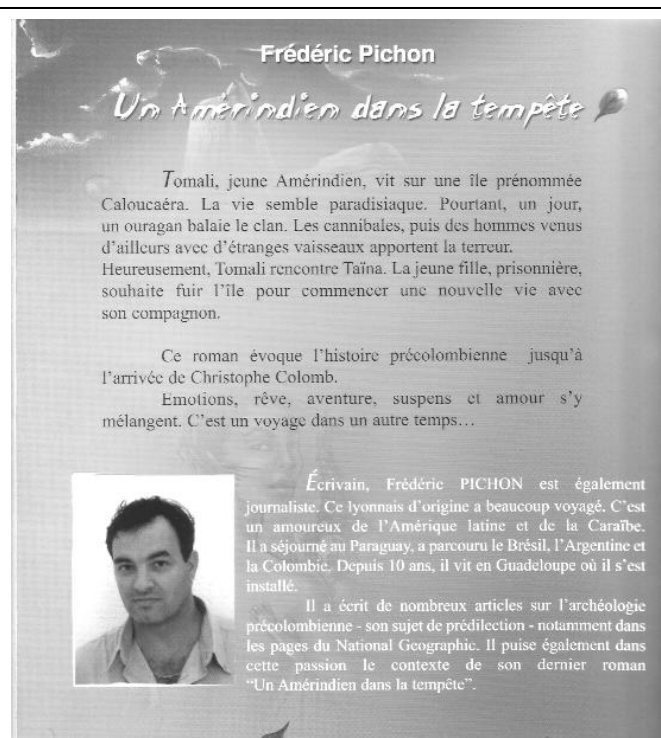
Ce roman peut s'inscrire dans la liste des œuvres à étudier en littérature (d'après le document d'application, le 1/3 étant laissé à l'appréciation de l'enseignant) dès la 1^{ère} année du cycle 3 . Le maître peut faire lire en classe sous forme de lecture feuilleton.

Il peut être étudié dans les deux directions :

- la dimension purement littéraire avec les personnages et les différentes mésaventures qu'ils vivent au fil de l'histoire ...
- la dimension historique où il s'agira de relever au fur et à mesure de la lecture tous les éléments qui caractérisaient la vie des amérindiens de l'époque afin d'établir le lien avec les savoirs, savoir faire et savoir être en Guadeloupe aujourd'hui.

Pistes d'exploitation pédagogique (suite)

- Le maître peut aussi inviter les élèves à élaborer un projet de réalisation d'un dossier sur les amérindiens dans le but d'initier les élèves à la pratique de la recherche documentaire. Ils devront rassembler les documents, en donner la nature, la date et l'auteur. Le maître les préparera ainsi à l'entrée au collège, en leur montrant que l'histoire n'est pas une suite de récits merveilleux et imaginaires, et en les initiant à une première forme d'esprit critique
- Ils pourront comparer les documents recueillis (cf. *Un amérindien dans la tempête* et page 29 : *Portrait des caraïbes*)



Frédéric Pichon

Un Amérindien dans la tempête

Tomali, jeune Amérindien, vit sur une île prénommée Caloucaéra. La vie semble paradisiaque. Pourtant, un jour, un ouragan balaie le clan. Les cannibales, puis des hommes venus d'ailleurs avec d'étranges vaisseaux apportent la terreur. Heureusement, Tomali rencontre Taïna. La jeune fille, prisonnière, souhaite fuir l'île pour commencer une nouvelle vie avec son compagnon.

Ce roman évoque l'histoire précolombienne jusqu'à l'arrivée de Christophe Colomb.

Emotions, rêve, aventure, suspens et amour s'y mêlent. C'est un voyage dans un autre temps...



Écrivain, Frédéric PICHON est également journaliste. Ce lyonnais d'origine a beaucoup voyagé. C'est un amoureux de l'Amérique latine et de la Caraïbe. Il a séjourné au Paraguay, a parcouru le Brésil, l'Argentine et la Colombie. Depuis 10 ans, il vit en Guadeloupe où il s'est installé.

Il a écrit de nombreux articles sur l'archéologie précolombienne - son sujet de prédilection - notamment dans les pages du National Geographic. Il puise également dans cette passion le contexte de son dernier roman "Un Amérindien dans la tempête".

LA PRATIQUE DES « BITYÉ », Arnaud LARADE

Extrait de GWADLOUP NATURES, Grenn sab, N° 17

forêt tropicale humide

PAR ARNAUD LARADE

Les civilisations précolombiennes et celles qui suivirent le passage de Christophe Colomb ont toujours utilisé le milieu naturel, notamment la forêt tropicale humide, comme source de nourriture et de matériaux. Il y a encore une trentaine d'années, la forêt tropicale humide qui recouvre la Basse-Terre était exploitée beaucoup plus fréquemment et systématiquement qu'aujourd'hui. Comment est-il possible que les générations passées nous aient transmis une forêt tropicale humide d'une telle qualité malgré une utilisation plus développée que celle pratiquée de nos jours ?

Outre un nombre d'habitants plus restreint et avec des besoins moindres, nos « légataires » pratiquaient déjà un mode d'exploitation durable des ressources de la forêt tropicale humide de notre île. La forêt était utilisée de manière économique tout en respectant un certain équilibre écologique, à travers un système qui permettait de valoriser toutes les ressources: l'Habituée ou **bityé**. L'Habituée consiste à éclaircir ou défricher une surface de forêt pour la cultiver*. Les arbres coupés étaient utilisés selon leurs qualités pour le bois de charpente ou de menuiserie, les traverses de chemin de fer, la fabrication de tuteurs, d'autres de moindre qualité entraient dans la composition du charbon. L'éclaircie obtenue permettait à la lumière de favoriser la croissance des plantes. Les productions agricoles mises en place, la parcelle fournissait alors des denrées nourricières (racines, fruits, légumes) à usage quotidien et familial, ainsi que des productions commerciales telles que le café, le cacao et la vanille.

L'habitué ne doit pas être confondu avec le jardin créole.

forêt tropicale humide

Il faut bien noter que la pratique amérindienne de ce type de culture où se mêlait sacré et nécessité a changé du tout au tout avec la colonisation. Le prélèvement de subsistance a laissé la place jusqu'aux années 1918 à l'exploitation anarchique de la forêt domaniale. En 1918, l'état et le conseil général transforment, non sans mal (voir encadré), le mode opératoire de l'exploitation de la forêt en octroyant des concessions avec devoir de reboisement en fin d'usage. La « **bityé** », cette surface déboisée de forêt (souvent domaniale) répondait au besoin d'une époque, du bois pour construire, pour chauffer et cuire les aliments, des denrées alimentaires de base et des revenus. Ce type d'agriculture proche de celle pratiquée en Amazonie, agriculture itinérante, ne pouvait perdurer sur un petit territoire comme le nôtre sans conséquence pour l'environnement, c'est pourquoi il fallut y mettre de l'ordre. L'action de reconquête, de valorisation et de protection assurée par l'Administration des Eaux et Forêts puis, depuis 1964 a contribué avec la pratique des concessions au maintien de la forêt que nous avons aujourd'hui.

« Pour lutter contre le système des habituées et pour permettre l'accession à la petite propriété agricole, le conseil général et l'administration de la Colonie décidèrent, en 1918, d'accorder des concessions de terre en forêt domaniale. Le principe était excellent, la réalisation désastreuse. D'abord l'octroi des concessions a donné lieu à des erreurs multiples. Tel agent électoral influent s'est vu accorder 4 concessions, (10 hts) alors qu'il n'avait aucune notion d'agriculture. Son premier soin a été de céder à un tâcheron, pour une certaine somme, le droit de couper et de vendre les arbres existant sur les concessions. Celles-ci rasées à blanc étoc attendent toujours les cultures. »
Extrait de : « Les forêts de Guadeloupe ». R. Grébert, 1935.



Luxuriante à souhaits, notre forêt tropicale humide possède un sol riche en humus mais, sur une petite épaisseur. Cette petite épaisseur de sol léger, ne nécessite pas de préparation spéciale pour la plantation (labour...).

LA CONSTRUCTION DES PIROGUES CARAÏBES, Henry PETIT JEAN-ROGET

Extrait de GWADLOUP NATURES, Grenn sab, N° 5



La pirogue des caraïbes insulaires

Le peuplement des Antilles issu du continent américain s'est effectué parce que les amérindiens excellaient dans la construction de grandes pirogues de plus de quinze mètres de longueur, capables d'affronter les vagues de la haute mer et de transporter d'une île à l'autre plusieurs dizaines de personnes en même temps. Le terme « canaoa », qui en caraïbe désignait la pirogue, a donné le mot canot en français.

Au XV^{ème} siècle le Journal de Colomb rapporte que les canots des taïnos des Lucayes (Bahamas) et de Cuba ont ravi d'admiration les espagnols par l'élégance de leurs formes, leur taille et leur rapidité. Ils étaient mus à la pagaie par une trentaine d'hommes. Les amérindiens ont pris aux européens la voile dont ils ignoraient l'usage. On connaît mieux les formes et les rituels de construction des pirogues des caraïbes en particulier par la relation d'un auteur anonyme qui résida à la Martinique entre 1618 et 1620*. Les caraïbes avaient des canots monoxyle*, « couliala » et des grandes pirogues pour les expéditions de guerre et la navigation inter-îles. La construction de la pirogue de guerre taillée dans du bois de Gommier Blanc (*Dacryodes hexandra*), arbre au fût droit commun dans les forêts de la Guadeloupe, répondait à un rituel très particulier. Les femmes devaient être écartées du chantier durant la fabrication du canot. Seul un homme



Gouge en coquillage

PAR
HENRY
PETIT JEAN-ROGET

Avec le concours de :

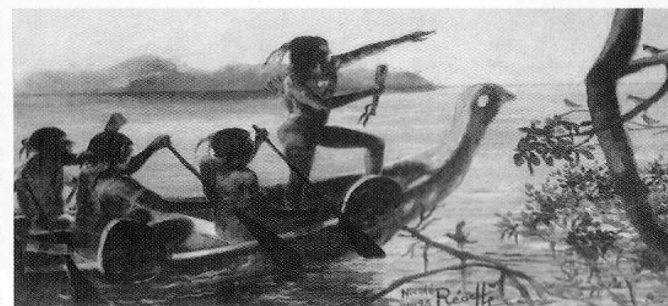


Pirogue individuelle

Dessin extrait de l'histoire générale et naturelle des Indes 1550-1566 de G. Seghers, 1997, p. 100.

son sein. C'est pourquoi si une femme qui est fendue touchait le canot en cours de fabrication, il se fendrait lui aussi. Une autre croyance que rapporte le chroniqueur de Laborde procède de la même pensée symbolique.

Si quelqu'un lâchait un pet au cours de l'effort de mise à l'eau de la pirogue c'était un mauvais présage. La pirogue ferait eau. Quand la coque était bien dégrossie, les participants aidés de grandes rasades de ouïcou utilisaient des rondins de bois pour la ramener au village. Là elle était achevée par son propriétaire et ses fils. Ils préparaient les planches de bordage attachées contre les membrures avec des cordes d'écorces de l'arbre Mahaut pour permettre au navire d'affronter les vagues quand la pirogue partirait pour une expédition de guerre avec à son bord ses soixante à soixante-dix guerriers. Quand la pirogue était achevée, elle était exposée au milieu de la place du village protégée par un abri de feuilles, Latanier ou Balisier, prête à recevoir son nom au cours d'une cérémonie à laquelle participaient cette fois, les femmes. Tous les hommes et femmes du village participaient à un simulacre de combat. Les joutes souvent violentes se terminaient par une mise au pillage de petites Calebasses peintes en rouge et noir (roucou et suie de gommier blanc) que le capitaine de la Pirogue lançait dans la pirogue. Enfin juste avant sa mise à l'eau, prête pour le départ en expédition de guerre, la pirogue recevait sa figure de proue, une effroyable sculpture ou un bras d'homme boucané. Les hommes par une ultime pratique de protection magique enduisaient le cul de la pirogue d'une terre rouge. C'était la fiente du grand serpent Ouloubera qui vivait selon les dires dans une caverne de la Dominique. En fait, Ouloubera était dans leurs croyances l'arc-en-ciel maléfique quand il était vu à terre à qui ils attribuaient l'origine des maladies et de la mort. La pirogue en étant enduite de la couleur rouge devenait analogue au serpent arc-en-ciel. La pirogue véhicule de multiples symboles, son usage réclamait de nombreuses précautions. Certaines d'entre elles ont survécu chez les pêcheurs depuis le temps des caraïbes, comme l'interdiction autrefois très suivie de ne pas emporter d'eau douce à bord du bateau ni d'en renverser à l'intérieur sous peine de faire venir la pluie.



Départ de guerre d'après Nicole Réache, 1993

Tableau : Nicole Réache ; Mémoires 3

* cf. Pa mò kouyon p. 54

* «Un filibustier dans la mer des Antilles en 1618-1620». Editions Seghers. 1997

MANJÉ É PWODUI ÈVÈ MANGNÒK : fanrin mangnòk, kasav, mousach, ...

Bokantaj palé èvè Frédi GREGO ki ka woulé an platin Fouché Sentann.

(vandrèdi 15 sèptanm 2006)

Nos jardins furent longtemps les dignes héritiers de l'*ichali*¹. A la fin du XIXème siècle encore, Guesde (1889) peut écrire : « La farine de manioc nourrit la population toute entière, il n'est pas un créole riche ou pauvre, qui n'en fasse usage [...], elle est une nécessité absolue pour les cultivateurs de nos campagnes, pour lesquels il remplace le pain. »²

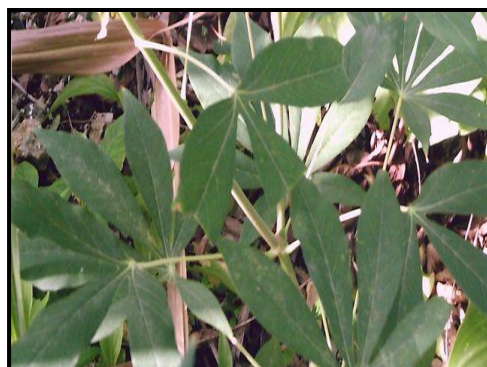
Ki sé grangrèk, ki sé mèt-a-mangnòk a jaden, ki sé granmoun lontan, yo tout ka di: **mangnòk** sé on daré ki nouri moun dèpi an tan *Caloucaéra*³. Kidonk, sé mak é tras a Mérendyen ki an sa nou ka manjé jòdijou. An tan Soren, kivedi pannan lagye 39 - 45, sé té on manjé fondal ba toutmoun.

Mizi an mizi tan ka pasé, onlo dòt kalité manjé ka pran plas a sé daré-lasa pliplus an zasyèt an nou. Sé konsa jòdijou, konsomasyon a mangnòk pèdpyé onpil.

Men kanmenmsa, alèkilé, ni moun ki ka planté'y pou konsomé'y an diféran mannyè.

Mi sa Frédi Grégo ka di si aktivité li é on pati fanmi a'y ka dévlopé an platin-la :

"Ja ni plis ki santan, granfanmi an mwen koumansé pwodui kasav é farin mangnòk a Fouché.



Pyé-mangnòk

Kotésit, anba pyémango-la, sé dézyèm platin ki ranplasé prèmyé-la yo té konstrui avan sala, on dòt koté a Fouché.

Mwen é fanmi an mwen ka planté mangnòk, men pa jen ni asé. Sé pou sa nou ka woulé ansanm-ansanm èvè planté é kopérativ ki ka fè nou trapé chak simenn anviwon on tòn mangnòk, **mangnòk dou (kamangnòk)**, kon **mangnòk anmè**.



An Gwadeloup, jòdijou, a Fouché Sentann, tibwen avan lékòl-la an dirèksyon Lapwent, ni on **platin** la yo ka mofwazé mangnòk pou fè manjé tradisyonnèl ki sé **fanrin mangnòk é kasav**.

¹ Jaden a Mérendyen avan rivé a Kristof Kolon.

² Extrait de « Le jardin créole » repères culturels, scientifiques et techniques. - Lucien Degras. - Editions Jasor, Archipel des sciences, 2005. - page 21.

³ Non a lilèt Gwadeloup, an tan a Mérendyen.

MANJÉ É PWODUI ÈVÈ MANGNÒK : fanrin mangnòk, kasav, mousach, ...

Bokantaj palé èvè Frédi GREGO ki ka woulé an platin Fouché Sentann (lapousuit)
(vandrèdi 15 sèptanm 2006)

Ni mwayen kyuit kamangnòk-la pou manjé'y kon légim ; kanta mangnòk anmè-la, i ni on pwazon adan'y, sé pou sa ou pé pa manjé'y kon légim, **men dèstan i byen préparé, i pé ba'w fanrin-la é kasav-la san pwoblèm.**

Mi konsa nou ka fè :



Lè lendi, nou ka pliché mangnòk-la alamen é nou ka lavé'y byen pwòp.

Aprés, pou kontinyé woulé, nou ka sèvi èvè zouti ki fondal : **moulen-la** pou grajé mangnòk-la, é **près-la** pou woté tout ji ki an nannan-la. Nou ni osi on **tanmi** é on **kwi**. Sé zouti nou fè noumenm.

Dé **chòdyè-la**, sé zouti ou té ka pé trapé an vyé bitasyon a sik ki pa té ka sèvi ankò.



Lè mawdi, nou ka grajé mangnòk-la ; sé pou aprésa nou rivé fè farin é kasav.

Pou fè fanrin mangnòk :

Nou ka pran on pati mangnòk grajé-la, nou ka mété'y adan sak byen pwòp pou mété'y an près.

Près-la sé noumenm ki fè'y : sé on gran bwa nou ka fè rantré adan on twou andidan twon a pyémango-la ; i ka apiyé anlè sé sak mangnòk grajé-la, é sé konsa apré déotwa jou, lè yo byen sèk, fò dégrapiyé pat a mangnòk-la èvè on tanmi. Pach-la sé pou ba bèt manjé, konsa nou pa ka pèd ayen...

Pou fè farin-la séché, nou ka mété'y anlè plak cho a chodyè-la. Pou i pa kolé é brilé, nou ka vanné'y èvè on karèt⁴. Lè nou santi'y byen séché (Fò i ka kraké anba dan a'w), nou ka woté'y si plak-la, é la, nou pé di fanrin mangnòk-la paré.



⁴Gran "pèl " an bwa a manch long.

Moulen, près, tanmi, kwi é chòdyè sé zouti fondal pou pwodui kasav é fanrin mangnòk...

MANJÉ É PWODUI ÈVÈ MANGNÒK : fanrin mangnòk, kasav, mousach, ...

Bokantaj palé èvè Frédi GREGO ki ka woulé an platin Fouché Sentann (lapousuit)

(vandrèdi 15 sèptanm 2006)

Pou fè kasav :

Lòt rèstan mangnòk grajé-la, nou ka déléyé'y adan dlo, é apré nou byen lésé'y pozé tout on jouné, nou ka koulé dlo-la, é fékil-la ki rèté an fon a bari-la, nou ka kriyé'y **mousach**, sé èvè'y nou ka fè kasav-la. Sé la ou ka vwè rannman a Mangnòk-la, silon kantité i ba'w.

Lè nou woté'y an fon a bari-la, nou ka mété'y an sak é nou ka pann li pannan on jouné pou i fin lagé tout rèstan dlo a'y.

Lè i byen sèk, menm jan nou fè pou fanrin-la, nou ka tanmizé'y pou i vin byen an poud, é nou ka fè'y séché anlè plak cho a chòdyè-la. Sé èvè **bwa-difé** nou ka chofé chodyè-la.



Aprés, lè nou vin pou fè kasav-la, nou ka simé mousach-la anlè plak cho-la konsi sé galèt.

Pannansitan, nou ja prévwa zengrédiyan pou mèt andidan kasav-la.

Nou ka rajouté mousach anlè galèt-la, é fò i kuit si dé koté.

Tout katégori a popilasyon-la ka vin achte kasav tou cho, davwa sé lè yo mandé nou ka fèy ba yo onfwa-onfwa.



Mwenmenm an sé on jenn ; apré mò a grannonm-la Misyé Bonil Coco ki mò a katrèvendizuitan, jòdijou, nou a plizyè an fanmi-la ka woulé pou toujou kontinyé voyé monté kasav é fanrin mangnòk on mannyè an tan lontan. Men fò sav nou ka mélyoré'y a gou a lédèmandè, kivedi ou pé manjé'y ki sé o janbon, fonmaj, sik-a-koko, jenjanm, étoutkonsa...

Sa bon menm !... Sé koupé dwèt !...

Sé konsa dè jénérasyon an jénérasyon, nou ka pousuiv mès é labitid a granfanmi an nou.

Mangnòk sé mak a mérendyen, on mòso a patrimwàn, mès é labitid kréyòl Gwadeloup é dòt bannzil Karayib.

MARINAD A PISYÈT (PISKÈT)

Dapré « Art culinaire créole » - Ary EBROIN, Edition et diffusion de la culture Antillaise, 1977, tome 1, p. 51



Foto " Délices de la cuisine créole", liv 2, paj 9.

Sa i fo

- 100 g pisyèt
- 200 g fanrin frans (diktanm)
- dlo oben lèt
- on pyé siv
- on branch pèsi
- pwav
- sèl
- lay
- piman

Jan pou fè'y

- Fè on pat èvè fanrin-la é tibwen dlo oben lèt.
- Haché tout sé zépis-la piti, piti, piti : siv, lay, pèsi
- Mélanjé pat-la èvè sé zépis-la
- Asézonné tousa épi pwav, sèl é tibwen rakli a piman
- Lagé sé pisyèt-la adan pat-la é mélanjé-yo byen
- Gouté pou vwè si i ni bon gou
- Vèsè pat-la pa kyoyè-a-soup adan kannari luiil cho cho-la
- Lésé marinad-la pwan koulè si lé dé koté avan woté'y

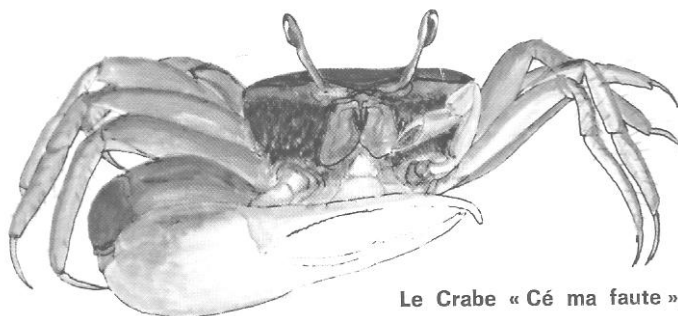
KALALOU É KRAB

Dapré « Art culinaire créole » - Ary EBROIN, Edition et diffusion de la culture Antillaise, 1977, tome 1, p. 136



Sa i fo

- 4 krab
- 1 kilo fèy a sigin é manlanga
- 100 g law fimé
- 150 g vyann kochon salé
- 4 aransò
- 5 pyé siv
- 5 gous lay
- 5 gonmbo
- 2 ti branch ten
- on baton lélé
- luil
- 1 piman



Le Crabe « Cé ma faute ».

Jan pou fè'y

- Aprédavwa ou kyouyé sé krab-la, brosé-yo byen pwòp, woté zékal a-yo é koupé-yo dé pou dé ; lésé sé pat-la si chak mòso .
- Haché siv-la é krazé sé gous-lay la
- Fè sé krab-la wousi adan on kannari èvè luil, sé siv-la, lay-la é tibwen ten.
- Koupé law-fimé la an ti dé
- Fann sé aransò-la an dé
- Koupé vyann kochon salé la an ti mòso
- Adan on dèt kannari vèsé tigout luil, law-fimé la, aransò-la é vyann kochon-la , lésé tousa wousi pannan senk a di minit
- Haché kalalou-la piti piti piti
- Koupé sé gonmbo-la an ti wondèl
- Vèsé kalalou-la é gonmbo-la adan dézyèm kannari-la é lésé mélanj-la kuit kenz a trant minit
- Pwan lélé a'w é rimé tout onjan bandé bandé
- Lèwwè ou trapé on piré vèw vèw, lagé krab a'w, ajouté tigout dlo é lésé bouyi pannan ven a trant minit
- Mété 3 gous lay é on piman tou nèt
- Bay tan kuit 5 minit

QUIZ

Indication : L'enseignant intéressé pourra reconstruire « son quiz » en fonction de son projet et du niveau de ses élèves

THEME	DOMAINE	QUESTIONS	REPONSES
Lanliwonnaj	Fwitaj	1- Sé on rimèd razyé ki bon pou vè 2- I ka sanm ponm-kannèl é ou pé pwan'y pou kòwòsòl-a-chyen 3- I té ka sèvi lajan pou bokantaj é jòdi sé'y ka ba'w chokola 4- Sé on fwi ki ka sanm zabriko men ki vèw 5- Fèy a'y bon toubòlman an matété 6- Sé on sòt kalité mangnòk ou ka manjé an salad 7- I ka ba'w bon luil pou chivé men i bon osi pou jansiv a tibébé 8- Sé on fwi a grenn nwè é chè a'y blan 9- Sé on rasin ou pé fè marinad èvè'y 10-Mi mètamannyòk a farin-la, a kasav-la... 11-Fwi a pyébwa-lasa jòn é yo ka mété'y an ponch, i ka sanm prin	1- <i>agoman</i> 2- <i>kachiman</i> 3- <i>kako</i> 4- <i>kayimit</i> 5- <i>kalalou</i> 6- <i>kamangnòk</i> 7- <i>karapat</i> 8- <i>kòwòsòl</i> 9- <i>manlanga</i> 10- <i>mangnòk</i> 11- <i>monben</i>
	Pyébwa itil pou fè onlo biten	12-On kalité pyé-fig yo té ka fè kòd èvè'y 13-Karayib té ka fè kòd èvè'y pou hanmak a-yo 14-Sé on bwa bandé, bandé, bandé 15-Sé bon bwa a chabon é miyèl ka sousé flè a'y pou fè siwo 16-Kòm bon bwa pou mèb , grenn a'y sé on fwi a farin 17-Fèy a'y ka sèvi pou fè pannyé, balyé, étoutkonsa 18-Bon bwa a mèb ; ni dé sòt kalité : ta ti fèy é ta gran fèy 19-Pyébwa montangn, ranmyé ka dévoré grenn a'y 20-Sé adan'y sé karayib-la té ka foyé kannòt a-yo	12- <i>Baka</i> 13- <i>Karata</i> 14- <i>Galba</i> 15- <i>kanpèch</i> 16- <i>koubari</i> 17- <i>latannyé</i> 18- <i>maogani</i> 19- <i>mapou</i> 20- <i>gomyé (gonmyé)</i>

Mission Académique Maîtrise des Langues

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

QUIZ

THEME	DOMAINE	QUESTIONS	REPONSES
Lanliwonnaj	Manjé an tè	21-On dèt rasin ki ni on tigou sikré ; yo éséyé mayé'y épi ponmditè 22-Karayib té ka kouvè po a-yo èvè'y, ou ka fè luil èvè'y osi 23-Ni on sòt kalité yo ka manjé fèy-la, ni on dèt sé on lyann a fèy 24-Sé on rasin, farin a'y ka ba timoun bon fòs 25-Sé on fwi tout kò a'y é tèt a'y sé on bouké fèy ki ni pikan 26-Pou didiko lè maten èvè farin é chiktay a mori 27-Sé on fwi ki vin ra défwà i ka ni gou rak 28-On banbou yo ka fè sik é wonm èvè'y 29-Antan Soren moun manjé'y tèlman, yo fin pa kriyé'y tibandi o tisoren 30- Fwi-la ou ka manjé'y, fèy-la sé on rimèd 31-Yonn ka pòté on fwi a nwa, on dèt sé on bwa pou fè tèt a kannòt 32-Sé on dèt rasin fanmi a manlanga	21-patat 22-woukou 23-sigin 24-toloman 25-zannanna 26-zaboka (zabèlbòk) 27-zikak 28-kann 29-bannann (pòyò) 30-papay 31-kajou (pit, anmè) 32-madè
Lanmè	Pwason	33-Pwason volan ki ka viv pa krèy 34-Sé on ti pwason nwè tout plat ki bon toubòlman lè i woti 35-On dèt pwason nwè, fri i bon toubòlman èvè lanti 36-On dèt pwason nwè kon kayi-la é kouliwou men i pli gwo é pli long 37-On piti pwason wouj 38-On ti pwason wouj é nwè 39-On gwo pwason ou ka trapé si sèk 40-Sé on toupiti piti pwason ki ka nwèsi lè i rivé an lanbouchi a rivyè	33-Balawou 34-Kayi 35-Kouliwou 36-Kyakya 37-mawali 38-valiwa 39-Varè 40-Pisyèt (piskèt,)

Mission Académique Maîtrise des Langages

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

QUIZ

THEME	DOMAINE	QUESTIONS	REPONSES
Lanliwonnaj	Zannimo	41- Sé on gwo zozyo ki ka viv bòdlanmè é ki ka plonjé péché limenm a'y 42- Sé on bèt ka sanmm mangous é rakoun 43- I ka viv an rivyè, i prèz disparèt kifè yo oblijé élivé'y tèlman i vin ra 44- Zozyo ki enmé viv si branch sèk é ki ka chanté toulongalè 45- Pwovèb-la ka di si i té bon vyann i pa té ké ka kouri si bayè 46-On bèl ti zozyo blé, nwè, vèw é i ka bat zèl a'y akontinyé 47-Sé on gwo léza, moun ka di i ka janmbé lanmè 48-Sé on ti mouch ki ka viv an bann é ki ka touné fòl alantou a'w 49-On ti zoyo bòdlanmè 50-On sòt kalité zanndoli moun ka di i ka kolé si'w 51-On modèl krab tou plat ki ka viv si wòch bòdlanmè 52-On modèl krab tou plat ki ka viv bò rivyè	41-Malfini 42-Zagouti (agouti) 43-Wasou 44-Pipirit 45-Zandoli 46-Foufou 47-Zigwàn 48-Manhengwen 49-Piay 50-Mabouya 51-Sirik 52-Zagaya
Kuizin	Paré manjé	53-Sé on manjé yo ka paré èvè farin mannnnyòk. i plat, ou pé mèt koko adan'y 54-Sé farin ou ka fè èvè mayis 55-On bwason ou ka fè èvè mannyòk 56- On bwason ou ka fè èvè patat	53-kasav (kasab) 54-chilibibi (kilibibi) 55-ouikou 56-mabi

Mission Académique Maîtrise des Langages

LANGUE ET CULTURE REGIONALES

QUIZ

THEME	DOMAINE	QUESTIONS	REPONSES
Jan moun ka viv	Biten nan kaz	57- On chapo matinik 58-Sé dòmi adan'y alafrèch é i fèt èvè koton é kòd 59-Sé on sak pou chayé fwi, zozyo étoutkonsa lè ou k'ay nanbwa 60-Moun ka di sé on ti kabé osi 61-Sété on tikaz ki té fèt an fèy latannyé 62-On gwo kalbas èvè on tou i té ka sèvi pou chayé dlo 63-I ka sèvi pou paré manjé é sé fanmi a chodyè 64-I ka sèvi bòl é sé lanmwyaté a on kalbas	57-bakwa 58-hanmak 59-houmba (makout) 60-joupa (ajoupa) 61-kabé (kawbé) 62-katoutou (matoutou) 63-kannari 64-kwi
Technologie	Zouti	65-Zouti pou trapé lak é pou ay péché 66-I ka sèvi pou péché an fon dlo é yo té ka fè'y èvè banbou 67-On pati a kannòt-la ola ou ka sizé 68-Sé la sé ranm a kannòt-la ka pozé pou yo pa chapé 69-Zouti pou fouyé zianm o zawm pou défann o kyoyé zannimo 70-Sé on difé limé an bwa oben on koté ola yo ka mèt kafé séché 71-On mòso tè nèf é byen pwòpté 72-Onjan péché 73-I fèt èvè ti kalbas é i ka sèvi pou jouwé mizik	65-kali 66-nas 67-tòt 68-tolé 69-boutou 70-boukan 71-bityé 72-lanpa 73-chacha

QUIZ

THEME	DOMAINE	QUESTIONS	REPONSES
Lang kréyòl	Mo itil	74-Onjan pou di non 75-On dèt jan pou di wi oben non 76-Pou di apasa oben hak, ayen 77-Sé on bwi konkidiré on loto ka pasé vit vit vit é adan onsèl kou 78-Sé on gwo dézòd 79-Sé on maladi moun té ka trapé si po 80-Machann-la ka mèl tibwen anplis lè ou byen achté an men a'y 81-Onjan maré on biten 82-On tibwen , on ti biten 83-Sé trapé on biten onjan présé présé 84-Lèw vwè pwason-la gaté 85-Lè yo kriyé'w, pou fè sav ou tann, ou ka réponn sa 86-An tan té ka fè tan 87-Zyé a'y on dwòl dè jan, i près ka touné alanvè	74-awa 75-an han 76-gnakas 77-voum 78-voukoum 79-pyan 80-agouba 81-kabouya 82-koukya 83-varé 84-kou 85-éti 86-nanni nannan 87-loli
Anthroponymes	Non a koté, a moun...	88-Jan karayib té ka kriyé Rivyèsans 89-On lilèt pasi Sentwòz 90-Ni on réjyon é on rivyè ki ni non-lasa pasi Kapèstè 91-Sé konsa yo ka kriyé on gran sè adan on fanmi 92- On koté Sentwòz é on plaj Sentàn	88-Manioukani 89-Kawann 90-Kawbé 91-Sésé 92-Galba



Mission Académique Maîtrise des Langues
LANGUE ET CULTURE REGIONALES

Simenn kréyòl

" Mérendyen : ki mak é ki tras a yo rété an lang, mès é labitid kréyòl "

Òktòb 2006